

# LE FEDERALISTE

revue de politique

*Espérer le maintien de l'harmonie parmi  
plusieurs Etats indépendants et voisins  
ce serait perdre de vue le cours uniforme  
des événements humains et aller contre  
l'expérience des siècles.*

Hamilton, The Federalist



---

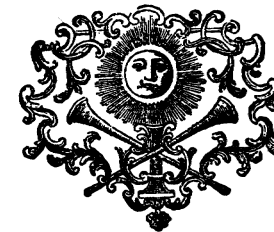
VIII<sup>e</sup> ANNEE, NUMERO 1, AOUT 1966

# LE FEDERALISTE

revue de politique

*Directeur:* Mario Albertini

*Le Fédéraliste*, fondé par un groupe de militants du Mouvement Fédéraliste Européen, est actuellement l'organe du Centre d'études sur le fédéralisme européen, la paix et l'ordre international, qui a son siège à Milan. Edité pendant trois ans en italien, *Le Fédéraliste* paraît maintenant en français. Il vit grâce à ses abonnés. A la fin de chaque année la revue publie son bilan.



Quatre numéros par an

Le numéro F. 5 - L. 600      Abonnement de soutien F. 35 - L. 5000.  
Abonnement F. 15 - L. 2000      Abonnement méritoire F. 70 - L. 10000.

---

*Direction et Administration:* Corso Cavour 16, Pavia - CCP. n. 3/38688.  
*Rédaction milanaise:* Viale Majno 20, Milano. *Rédaction lyonnaise:*  
B. Lesfargues, 22, rue des Essarts, Bron (Rhône) - CCP. n. 5654-32, Lyon.

# Considérations sur l'essai sur Lénine de Lukács

FRANCESCO ROSSOLILLO

## TABLE DES MATIERES

FRANCESCO ROSSOLILLO, <i>Considérations sur l'essai sur Lénine de Lukács</i> . . . . .	p. 1
<b>LES FAITS ET LES IDEES</b>	
<i>La voie communiste au nationalisme dans un discours de Nicolas Ceausescu</i> (a. c.) . . . . .	» 16
<i>Unité allemande et unité européenne</i> (m. a.) . . . . .	» 23
<i>Un jeu obscur</i> (m. a.) . . . . .	» 25
<i>La Grande-Bretagne et l'Europe</i> (m. a.) . . . . .	» 27
<b>FICHES</b>	
<i>Quelle Europe?</i> . . . . .	» 30
<i>L'Organisation des Nations Unies</i> . . . . .	» 37
<i>Le recensement volontaire du peuple fédéral européen</i> »	44
<b>LES LIVRES</b>	
W. HORSFALL CARTER, <i>Speaking European</i> (f. r.) . . . . .	» 51
LUCIO LEVI, <i>Alexander Hamilton e il federalismo americano</i> (s. p.) . . . . .	» 59
NOTES BIBLIOGRAPHIQUES . . . . .	» 62
<b>LES DOCUMENTS</b>	
<i>Bilan de la revue pour les années 1964 et 1965</i> . . . . .	» 67

L'essai de Lukács sur Lénine, écrit en 1924, est, en même temps que *Geschichte und Klassenbewußtsein* (1923), un produit de la première période marxiste du philosophe hongrois, quand celui-ci se rapporta principalement à l'œuvre du jeune Marx des *Thèses sur Feuerbach* et de *l'Idéologie allemande*. Avec *Geschichte und Klassenbewußtsein* et avec l'œuvre de la période pré-marxiste, *Die Theorie des Romans* (1920), l'essai sur Lénine a été à la base de la condamnation de Lukács faite par le régime stalinien. Il a été par conséquent répudié par son auteur et est jusqu'à présent resté ignoré par l'orthodoxie communiste officielle.

Depuis le moment de la condamnation jusqu'à aujourd'hui, cet essai est demeuré pratiquement introuvable. Maintenant il est amené devant les feux de la rampe par la publication de sa traduction française en 1965 par les presses de l'E.D.I., avec une préface de J.M. Brohm (1), et par la publication de l'original allemand annoncée par l'éditeur Luchterhand dans le cadre de l'œuvre complète du philosophe hongrois à l'occasion de son 80<sup>e</sup> anniversaire (2).

\* \* \*

Lu par un fédéraliste militant, qui a vécu les luttes internes et externes du mouvement au cours de ces dernières années, l'essai conserve une actualité impressionnante. Lukács y ana-

(1) GEORG LUKACS, *Lénine*, Paris E.D.I. 1965.

(2) L'essai, dont le titre original est *Lenin*, sera publié dans un volume qui, en plus de certains écrits mineurs, contiendra même *Geschichte und Klassenbewußtsein*. Cette dernière œuvre a déjà été réintégrée à la culture européenne par Kostas Axelos et Jacqueline Bois grâce à la traduction française parue en 1962, à Paris aux Editions de Minuit: GEORG LUKACS, *Histoire et conscience de classe*.

lyse les choix fondamentaux face auxquels s'est trouvé le mouvement ouvrier russe avant et juste après la révolution d'octobre et que Lénine a toujours su comprendre dans leur signification la plus profonde. Et le lecteur fédéraliste ne peut pas ne pas être frappé par l'analogie que de tels choix, même dans une situation aussi différemment par beaucoup d'aspects et même exprimés en termes entièrement nouveaux, présentent avec ceux qui se sont imposés et s'imposent jusqu'à maintenant aux protagonistes du mouvement d'unification européenne.

Le premier grand mérite de Lénine d'après Lukács fut d'avoir découvert que dans son temps « l'actualité de la révolution prolétarienne n'est plus désormais seulement un horizon de l'histoire universelle planant au-dessus de la classe ouvrière en voie d'émancipation, mais que la révolution est déjà devenue une question à l'ordre du jour du mouvement ouvrier » (p. 29). Ce fut un mérite grand et essentiel parce que « il fallait alors la vision intrépide du génie pour saisir l'actualité de la révolution prolétarienne. Car la révolution prolétarienne n'est visible pour le commun des mortels que lorsque les masses ouvrières sont déjà en train de lutter sur les barricades » (p. 28).

L'idée que la Russie de son temps se trouvait dans une situation révolutionnaire fut, d'après Lukács, à la base de tous les diagnostics et de tous les choix de Lénine. Elle fut par dessus tout à la base de sa conception de la stratégie de la lutte et du rôle dirigeant du prolétariat. Puisque la Russie se trouvait alors à un stade arriéré de développement capitaliste et que, selon l'orthodoxie marxiste, la révolution prolétarienne devient possible seulement dans la phase de maturité du capitalisme, la stratégie la plus conforme à la théorie semblait être celle des mencheviks, d'après lesquels, dans cette phase, incombaient au prolétariat la tâche de favoriser le développement du capitalisme, parce que cela aurait signifié automatiquement favoriser la maturation des conditions favorables à la révolution prolétarienne.

Lénine réfuta énergiquement ce diagnostic. Il comprit que « ... la reconnaissance de la nécessité d'un développement capitaliste en Russie, la reconnaissance du progrès historique qui y est lié, ne signifient aucunement que le prolétariat doive pour cela soutenir ce développement. Il est forcé de saluer ce développement qui seul prépare le terrain pour l'avènement du prolétariat comme facteur de puissance décisif. Mais il doit aussi le saluer en tant que condition, *que préalable à sa propre lutte impitoyable* contre le véritable agent de ce développement: contre la bourgeoisie ».

« Ce n'est que grâce à cette compréhension dialectique de

la nécessité de tendances historiques, continue Lukács, que se crée l'espace théorique pour l'apparition *autonome* du prolétariat sur la scène de la lutte des classes. Car si on affirme la nécessité d'un développement capitaliste en Russie, comme l'ont fait les champions idéologiques de la bourgeoisie russe et ultérieurement les mencheviks, on en déduit la conséquence que la Russie doit avant toute chose achever son évolution capitaliste. L'agent de cette évolution est la bourgeoisie. Ce n'est que lorsque cette évolution sera très avancée, que lorsque la bourgeoisie aura déblayé les débris politiques et économiques de la féodalité et mis à sa place un pays moderne, capitaliste, démocratique, etc., que la lutte de classe autonome du prolétariat pourra commencer. L'apparition prématurée d'un prolétariat aux objectifs de classe autonomes serait inutile non seulement parce que le prolétariat en tant que facteur de puissance propre entre à peine en ligne de compte dans cette lutte entre la bourgeoisie et le tsarisme, mais aussi parce qu'elle risque de lui être fatale, car il effraie la bourgeoisie, affaiblit sa puissance de choc en face du tsarisme et la jette directement dans les bras du tsarisme. Le prolétariat n'entre donc — pour le moment — en jeu que comme *force d'appoint* de la bourgeoisie libérale dans son combat pour une Russie moderne » (pp. 38-39).

Du reste, ajoute Lukács, même si en fait la révolution n'avait pas été actuelle, même si la perspective historique des mencheviks avait été juste, celle-ci n'aurait pas été également acceptable pour le prolétariat. « On peut se demander en effet à bon escient si un suivisme aussi fidèle à l'égard de la bourgeoisie n'obscurcit pas la conscience de classe du prolétariat au point qu'une séparation d'avec la bourgeoisie doit rendre — idéologiquement parlant — impossible ou du moins difficilement possible une *action autonome* du prolétariat, même à un moment de l'histoire considéré comme favorable par la théorie menchevique » (p. 40).

L'histoire a démontré combien était essentielle la préoccupation de Lénine de donner au prolétariat une physionomie et une action autonomes. Lénine dut affirmer l'exigence de l'autonomie non seulement à l'égard de la bourgeoisie, mais également à l'égard des autres classes opprimées, en particulier vis-à-vis de la classe paysanne, que beaucoup de révolutionnaires, loin d'assigner un rôle autonome au prolétariat, étant donné sa faible consistance numérique en Russie, fondaient avec ce dernier dans le concept générique de "peuple". Lénine refusa cette identification, poussé par la conviction « qu'il faut acquérir pour le prolétariat l'autonomie de l'action selon une ligne de classe » (p. 36). Mais affirmer l'autonomie du prolétariat ne signi-

ne pas de le condamner à l'isolement. Si celui-ci ne doit pas se fondre avec les paysans, ce qui lui ferait perdre sa physiologie autonome et l'empêcherait de développer une conscience de classe, il doit pourtant s'allier avec eux. « Car la *force décisive* dans cette lutte de classe, qui pour la Russie signifie le passage du Moyen Age à l'époque moderne, ne peut être que le *prolétariat*. Les paysans, non seulement à cause de leur niveau culturel terriblement arriéré, mais surtout à cause de leur situation objective de classe, ne sont capables que d'une révolte élémentaire contre leur situation de plus en plus intenable. De par leur situation objective de classe, ils sont destinés à rester une couche sociale hésitante entre plusieurs politiques, une classe dont le destin dépend en fin de compte de la lutte de classe dans les villes, du sort des villes, de la grande industrie, de l'appareil d'Etat, etc. » (p. 43). A cette classe et à son instinct de révolte « le prolétariat seul peut donner une orientation qui conduit alors le mouvement des masses à un but réellement profitable pour elle ». Et le déchaînement de cet instinct de révolte, de sa part, « crée... les conditions dans lesquelles le prolétariat peut entreprendre le combat contre le tsarisme et la bourgeoisie avec toutes les chances de victoire de son côté » (p. 44). Ces considérations expliquent, sans faire évanouir l'existence de l'autonomie du prolétariat, la nécessité de l'alliance du prolétariat lui-même avec la classe paysanne. « Leurs objectifs de classe, écrit Lukács (p. 44), sont différents. C'est pourquoi leur assemblage chaotique dans la notion populiste et confuse de "peuple" devait se disloquer. Mais ils ne peuvent réaliser ces objectifs de classe différents sans une lutte commune ».

Une autre acquisition théorico-pratique fondamentale de Lénine est celle qui se rapporte au rôle du parti communiste dans une époque révolutionnaire. Il avait une claire conscience du fait que « ce serait... appliquer la théorie marxiste de façon mécanique et par là se bercer complètement d'illusions contraires à la vérité historique que de s'imaginer que la conscience de classe peut naître d'elle-même au sein du prolétariat, progressivement, sans heurts ni régressions, *comme si le prolétariat pouvait idéologiquement se pénétrer peu à peu de sa vocation révolutionnaire selon une ligne de classe* » (p. 47). L'impossibilité pour le prolétariat de développer spontanément une conscience de classe adéquate et soustraite à tout risque d'involution est déterminée par deux facteurs qu'on ne peut éliminer: 1) la formation d'une aristocratie ouvrière qui est poussée par ses intérêts économiques dans le camp de la bourgeoisie et qui, avec son influence, contribue à obscurcir la conscience de classe du prolétariat; et 2) la situation particulière détermi-

née par la crise du capitalisme impliquée dans l'idée de l'actualité de la révolution. « L'actualité de la révolution, écrit Lukács, signifie en même temps que l'effervescence de la société, l'effondrement de ses anciennes structures ne se limitent pas uniquement au prolétariat, mais s'emparent de toutes les classes de la société. Le vrai critère d'une situation révolutionnaire est en effet, d'après Lénine, que les "couches inférieures de la société ne veulent pas vivre à l'ancienne manière et que les couches supérieures ne peuvent pas vivre à l'ancienne manière"; "la révolution n'est pas possible sans crise de la nation entière atteignant aussi bien les exploités que les exploités". Plus la crise est profonde, plus les chances de la révolution sont grandes. Mais plus elle est profonde et plus nombreuses sont les couches sociales concernées, plus elle recèle, entrecroisées, des mouvements élémentaires différents et plus les rapports de force entre les deux classes dont dépend en fin de compte l'issue de la lutte, bourgeoisie et prolétariat, deviennent confus et changeants. *Si le prolétariat veut être victorieux dans cette lutte, il doit encourager et soutenir tout courant qui contribue au pourrissement de la société bourgeoise, il doit chercher à intégrer dans le mouvement révolutionnaire d'ensemble tout mouvement élémentaire, si peu clair soit-il, de toute couche sociale opprimée.* Et l'approche d'une période révolutionnaire se caractérise aussi par le fait que tous les mécontents de l'ancienne société cherchent à s'unir au prolétariat ou, au moins, à s'allier avec lui. Mais ici peut se situer précisément un grand danger. Car, si le parti du prolétariat n'est pas organisé de manière à garantir la justesse de l'orientation de sa politique de classe, ces alliés, qui tendent toujours à se multiplier dans une situation révolutionnaire, au lieu d'être une aide ne peuvent qu'apporter le désordre. Car bien entendu les autres couches sociales opprimées (paysans, petits bourgeois, intellectuels) ne visent pas les mêmes objectifs que le prolétariat. Le prolétariat — s'il sait ce qu'il veut et ce qu'il doit vouloir du point de vue de classe — peut apporter libération de la misère sociale non seulement pour lui-même, mais aussi pour les autres couches sociales. Si le parti, le porteur militant de sa conscience de classe, est incertain du chemin que doit suivre la classe ouvrière, si même son caractère prolétarien n'est pas garanti sur le plan de l'organisation, ces couches sociales envahissent le parti du prolétariat et le détournent de son chemin; ainsi leur *alliance*, qui avec une organisation du parti prolétarien ayant une claire conscience de classe aurait hâté la révolution, *peut devenir le danger le plus grave pour elle* » (pp. 53-55).

Il en résulte qu'il faut que le prolétariat soit guidé par une

avant-garde qui soit « l'incarnation de la conscience de classe du prolétariat » (p. 51): un parti communiste dont la structure soit rigide centralisée et les membres rigoureusement sélectionnés, que ce soient donc des « révolutionnaires professionnels », conscients du but et prêts à tous les sacrifices.

Cela ne signifie pas pour autant que le parti doive « faire » la révolution en utilisant la masse comme un instrument totalement passif pour parvenir à ses fins, et prête à suivre aveuglément ses décisions. Son action se fonde en fait sur la prise de conscience objective de la présence d'une situation révolutionnaire. « Le parti, écrit Lukács (pp. 61-62), n'a pas pour tâche d'imposer aux masses un type quelconque de comportement abstraitement élaboré, mais bien au contraire d'*apprendre* en permanence des luttes et des méthodes de lutte des masses. Mais tout en préparant les actions révolutionnaires à venir, il doit être *actif*, même en étudiant le comportement des masses. Il doit rendre conscient et relier à la totalité des luttes révolutionnaires ce que les masses ont inventé spontanément grâce à leur juste instinct de classe; il doit, pour employer les mots de Marx, expliquer aux masses leur propre action, non seulement afin d'assurer la continuité des expériences révolutionnaires du prolétariat, mais aussi d'activer consciemment le développement ultérieur de ces expériences ».

Le parti n'est donc pas isolé des masses, mais il en est l'avant-garde, il est un pôle dialectique d'un mouvement unique qui les comprend tous deux. Lukács interprète magistralement la nature dialectique de la position du parti à l'égard des masses: « Aussi bien la vieille conception ... de l'organisation comme *préalable* de l'action révolutionnaire que celle de Rosa Luxemburg de l'organisation comme *produit* du mouvement révolutionnaire de masse apparaissent alors comme unilatérales et non dialectiques. Le parti qui a pour fonction de préparer la révolution devient à la fois — et au même degré d'intensité — producteur et produit, préalable et fruit des mouvements révolutionnaires de masse » (p. 57). Et plus loin: « L'organisation léniniste est elle-même dialectique, donc non seulement le produit d'un développement historique dialectique, mais son promoteur conscient dans la mesure où elle-même est à la fois *produit et producteur de sa propre réalité. Les hommes font eux-mêmes leur parti*; il leur faut atteindre un haut degré de conscience de classe et d'abnégation pour vouloir et pouvoir participer à l'organisation; mais ils ne deviennent de véritables révolutionnaires professionnels que dans l'organisation et par l'organisation. Le jacobin qui fait alliance avec la classe révolutionnaire procure par sa résolution, sa capacité d'action, son

savoir et son enthousiasme forme et clarté à la classe. Mais c'est toujours l'être social de la classe, la conscience de classe qui en découle, qui détermine le contenu et le sens de son action. Ce n'est pas l'action par procuration pour la classe mais l'activité de la classe elle-même à son apogée » (pp. 63-64).

Un grand mérite de Lénine par la suite fut, d'après Lukács, la démystification de l'Etat bourgeois, et par dessus tout, l'invention de l'instrument d'organisation capable de rendre opérante cette démystification. Une telle démystification avait déjà été faite clairement par Marx, d'un point de vue théorique. Mais, après Marx, sa théorie de l'Etat avait cessé d'être une idéeforce des luttes du prolétariat. « Le prolétariat, écrit Lukács (p. 93), moins que quiconque était à même d'associer par un lien organique ce problème fondamental aux problèmes immédiats de la lutte quotidienne. Le problème apparut de plus en plus comme "but final" dont la solution peut être réservée à l'avenir ». Ceci parce que la vie du prolétariat se déroulait dans l'Etat bourgeois et, par là, celui-ci était nécessairement amené à considérer ce dernier comme « ...son monde environnant naturel et immuable, comme le seul ordre social possible pour son existence présente » (p. 94).

Une fois donnée l'actualité de la révolution, il devenait alors d'importance primordiale de retrouver la pureté de la théorie marxiste, de donner au prolétariat une absolue « absence de prévention théorique vis-à-vis de l'Etat » et faire « de son attitude à l'égard de celui-ci une simple question de tactique » (p. 94).

Le problème de Lénine était donc de créer un cadre nouveau de lutte politique et de soustraire le prolétariat au conditionnement que le cadre existant, constitué par l'Etat bourgeois, exerçait à son égard. Cela se voit avec clarté dans un passage magistral qu'il vaut la peine de rapporter intégralement, malgré sa longueur, étant donnée l'affinité surprenante qu'il révèle avec l'une des expériences cruciales des fédéralistes. « La conception non-dialectique et par là a-historique et non-révolutionnaire de l'opportunisme, écrit Lukács, a tiré du fait que le prolétariat lutte contre la domination de classe de la bourgeoisie, du fait qu'il s'efforce de conduire à une société sans classe, la conclusion que le prolétariat doit être, en tant qu'adversaire de la domination de classe de la bourgeoisie, l'adversaire de toute autre domination de classe; elle en déduit par conséquent que ses propres formes de domination ne doivent être en aucun cas des organes de domination de classe, des organes d'oppression. Cette opinion fondamentale considérée abstraitement est une utopie car une telle domination du prolétariat ne peut jamais vraiment se produire. Mais dès qu'on

en saisit la portée concrète et appliquée à la situation présente, elle apparaît comme *une capitulation idéologique devant la bourgeoisie*. La forme de domination la plus élaborée de la bourgeoisie, la démocratie, apparaît pour une telle conception au moins comme une pré-forme d'une démocratie prolétarienne, mais très souvent aussi comme cette démocratie elle-même dans laquelle il faudrait veiller simplement à gagner la majorité de la population par une agitation pacifique aux 'idéaux' de la social-démocratie. Pour elle le passage de la démocratie bourgeoise à la démocratie prolétarienne n'est donc pas obligatoirement révolutionnaire. Il n'y a de révolutionnaire que le passage des formes d'Etats arriérés à la démocratie; le cas échéant une défense révolutionnaire de la démocratie contre la réaction sociale peut être nécessaire. (On voit en quoi cette séparation mécaniste de la révolution prolétarienne et bourgeoise est fautive, et contre-révolutionnaire, dans le fait que la social-démocratie n'a jamais opposé une résistance sérieuse à une réaction fasciste pour défendre la démocratie avec des moyens révolutionnaires).

Par suite d'une telle conception, non seulement la révolution est écartée du développement historique et représentée par toute une série de transitions plus ou moins maladroites ou finement construites comme une 'transcroissance dans le socialisme', *mais le caractère de classe bourgeois de la démocratie doit être voilé aussi pour le prolétariat*. Mais le moment de la duperie vient du concept *non-dialectique de majorité*. En effet comme la domination de classe ouvrière, de par sa nature, représente les intérêts de la grande majorité de la population, de nombreux ouvriers ont l'impression illusoire qu'une démocratie formelle et pure, dans laquelle le voix de chaque citoyen acquiert la même valeur, serait l'instrument le plus approprié pour exprimer et défendre les intérêts de tous. Mais on néglige en cela le simple — simple! — détail suivant, à savoir que les hommes ne sont justement pas des individus abstraits, des citoyens abstraits, des atomes isolés dans un ensemble étatique, mais, au contraire et sans exception, des hommes concrets qui occupent une place déterminée dans la production sociale et dont l'être social (et par médiation leur pensée) est déterminée à partir de cette position. La démocratie pure de la société bourgeoise exclut cette médiation en reliant directement le simple individu abstrait au tout que représente l'Etat et qui à cet égard apparaît tout aussi abstrait. Déjà par le caractère formel de la démocratie pure *la société bourgeoise est politiquement pulvérisée et les ouvriers atomisés donc neutralisés*. Ce qui n'est

pas un simple avantage pour la bourgeoisie, mais précisément la condition décisive de sa domination de classe.

Car toute domination de classe a beau en fin de compte s'appuyer sur la force, il n'y a cependant pas de domination de classe qui puisse à la longue tenir par la simple violence. Talleyrand disait déjà qu' "on peut faire n'importe quoi avec des baïonnettes, mais on ne peut pas s'asseoir dessus". *Toute domination par une minorité est socialement organisée d'une manière qui concentre la classe dominante, la rend apte à une action unifiée et qui par là même désorganise et émiette les classes opprimées*. Dans le cas de la domination minoritaire de la bourgeoisie moderne on doit toujours avoir présent à l'esprit le fait que la grande majorité de la population n'appartient à aucune des classes décisives dans la lutte de classe, ni au prolétariat, ni à la bourgeoisie et que par conséquent la démocratie pure a pour tâche sociale, conforme à ses intérêts de classe, d'assurer à la bourgeoisie la direction de ces couches intermédiaires. (Il en va bien sûr aussi de la désorganisation idéologique du prolétariat. Plus la démocratie est ancienne dans un pays, plus elle s'est développée d'une façon pure, plus cette désorganisation idéologique est importante, ainsi qu'on peut le constater en Angleterre et en Amérique). Certes une telle démocratie politique ne suffirait pas seulement à cet effet. Mais elle constitue aussi le point culminant d'un système social dont les autres éléments sont: la séparation idéologique entre l'économie et la politique, la création d'un appareil d'Etat bureaucratique qui intéresse matériellement et moralement une grande partie de la petite bourgeoisie à la perpétuation de l'Etat, le système des partis bourgeois, la presse, l'école, la religion, etc. Dans une division des tâches plus ou moins consciente, ils ont tous pour but d'empêcher dans les classes opprimées de la population la naissance d'une idéologie *autonome* qui exprimerait leurs intérêts propres; ils ont pour but de relier à l'Etat abstrait trônant au-dessus des classes les membres de ces classes pris isolément, considérés comme des individus, des simples citoyens, etc., enfin ils ont pour but de désorganiser ces classes en tant que classes, de les réduire à des pions faciles à manier pour la bourgeoisie.

La compréhension du rôle des conseils (les conseils des ouvriers, des paysans et des soldats) en tant que puissance étatique du prolétariat signifie *la tentative par le prolétariat* en tant que classe dirigeante de la révolution, *de lutter à contre-courant de ce processus de désorganisation*. Il doit tout d'abord lui-même se constituer en classe. Mais il va parallèlement à cela organiser en vue de l'action les éléments actifs des couches intermé-

diaires qui se révoltent instinctivement contre la domination de la bourgeoisie. Mais en même temps il faut que soit brisée l'influence matérielle et idéologique de la bourgeoisie sur les autres parties de ces classes. Des opportunistes plus lucides, comme par exemple Otto Bauer, ont bien vu aussi que le sens social de la dictature du prolétariat, de la dictature des conseils, revient essentiellement à ceci: *arracher radicalement à la bourgeoisie la possibilité d'une direction idéologique de ces classes, en particulier des paysans, et réserver cette direction au prolétariat pendant la période de transition.* Ecraser la bourgeoisie, détruire son appareil d'Etat, anéantir sa presse, etc., telles sont les nécessités vitales de la révolution prolétarienne, parce que la bourgeoisie après ses premières défaites dans la lutte pour le pouvoir d'Etat ne renonce en aucune façon à reprendre son rôle de direction aussi bien économique que politique, et qu'elle reste encore longtemps une classe très puissante, même dans un combat de classe poursuivi dans de tout autres conditions » (pp. 96-100).

Lénine sut trouver, comme on l'a déjà vu dans la citation ci-dessus, l'instrument d'organisation pour créer un nouveau cadre de lutte: les soviets. Lénine « ... ne fait pas seulement ressortir les conséquences pratiques (idéologiques, tactiques, etc.) immédiates d'une connaissance historique exacte de l'Etat bourgeois, mais fait apparaître concrètement et en liaison organique avec les autres instruments de lutte du prolétariat une ébauche de l'Etat prolétarien. La division traditionnelle du mouvement ouvrier (parti, syndicat, coopérative) se révèle aujourd'hui insuffisante pour le combat révolutionnaire du prolétariat. Il apparaît comme indispensable que soient créés des organes qui soient à même de rassembler tout le prolétariat et même au-delà la grande masse de tous les exploités de la société capitaliste (paysans, soldats) pour les mener au combat » (p. 94). « Cette organisation de l'ensemble de la classe ouvrière, poursuit Lukács (p. 95), doit — qu'elle le veuille ou non — mener le combat contre l'appareil d'Etat de la bourgeoisie. On n'a pas le choix: ou bien les conseils ouvriers désorganisent l'appareil d'Etat bourgeois, ou bien celui-ci parvient à corrompre les conseils pour les réduire à des simulacres et les laisser ainsi dépérir. On se trouve en face d'une situation dans laquelle soit la bourgeoisie réussit à écraser dans une action contre-révolutionnaire les mouvements de masse et à rétablir les conditions "normales", "l'ordre", soit il se crée, à partir des conseils, à partir des organisations de lutte du prolétariat, son organisation de domination, son appareil d'Etat qui est précisément une organisation de la lutte de classe. Les conseils ouvriers révé-

lent, dès leur première apparition dans leurs formes les moins élaborées, dès 1905, cette caractéristique: *ils sont un contre-gouvernement* ».

\* \* \*

Il n'est pas besoin de dépenser beaucoup d'encre pour démontrer comment, au delà de la profonde différence des situations et de la terminologie, il y a un parallélisme impressionnant entre les problèmes que dut affronter Lénine et ceux que le progrès du processus d'intégration européenne a posés et pose aux fédéralistes. Ceci fait penser que l'œuvre de Lénine et de son exégète Lukács sont valables bien au delà du fait contingent de la révolution d'octobre et constituent une contribution fondamentale à une théorie de la révolution en général.

Le problème de l'actualité de la révolution fédéraliste a joué et joue un rôle déterminant dans la dialectique interne du mouvement. Ici aussi, comme dans le mouvement ouvrier russe, c'est lui le discriminant, souvent inconscient, qui se trouve à la base de toutes les dissensions sur la stratégie existant à l'intérieur du M.F.E. et entre les différents mouvements fédéralistes. C'est lui qui sépare (en tenant compte du fait qu'ici l'on décrit des attitudes extrêmes, alors qu'en réalité il y a quantité de positions intermédiaires et nuancées) l'une de l'autre les deux attitudes fondamentales présentes au sein de l'euro-péisme organisé. D'un côté il y a ceux qui croient à l'inévitabilité et à l'imminence de la crise des Etats nationaux et qui, par conséquent, même en voyant dans le processus d'intégration européenne que les gouvernements ont jusqu'à ce jour mené, le présumé nécessaire à l'atteinte des objectifs fédéralistes (dans la mesure où il fait venir à maturation la crise des Etats) retiennent que la fonction des fédéralistes consiste à préparer l'alternative à proposer au moment de la crise, et dès lors conçoivent leur combat comme un combat d'opposition, mettent l'accent sur la nécessité de donner aux fédéralistes une physionomie autonome et retiennent comme utiles les alliances dans la mesure seulement où l'autonomie leur permettrait de guider leurs alliés, plutôt que d'être guidés par eux, retiennent le fait que l'ossature du mouvement doit être constituée par un noyau de militants semi-professionnels qui consacrent toutes leurs énergies à l'approfondissement théorique et à la mise en œuvre de la stratégie fédéraliste et sont convaincus que le maintien de l'autonomie des fédéralistes dans leur bataille d'opposition présuppose leur sortie du cadre national soit au point de vue théorique, avec la démystification



de la nation, soit au point de vue pratique, avec la création d'un cadre supranational de lutte politique (M.F.E. supranational et action-cadre). D'un autre côté se trouvent ceux qui ne croyant pas, même si c'est souvent de façon inconsciente, à l'actualité de la révolution fédéraliste, veulent limiter la fonction des mouvements fédéralistes au soutien du processus en cours, donc à l'appui aux gouvernements, et par conséquent nient l'exigence de l'autonomie, ne voient pas la fonction des militants et agissent à l'intérieur du cadre existant en tant que groupe de pression — en se laissant inévitablement absorber

\* \* \*

Le chapitre intitulé « L'Impérialisme: guerre civile et guerre mondiale » mérite une étude complètement à part. On y décèle une intéressante contradiction qui met en évidence les limites de l'analyse de Lukács.

Le but du chapitre est d'expliquer les raisons de l'échec du mouvement ouvrier international face à la première guerre mondiale. Il s'agit d'échec, selon Lukács, pour autant qu'existait à cette époque une situation objectivement révolutionnaire qu'il incombaît au prolétariat d'exploiter en profitant du fait que l'impérialisme lui avait créé un allié naturel: les mouvements de libération nationale des peuples opprimés. L'arme du prolétariat pour exploiter cette situation et pour empêcher la guerre aurait été la guerre civile. Pourquoi n'y eut-il pas recours? Pourquoi toléra-t-il que la guerre impérialiste crée une situation internationale « ... dans laquelle des millions de prolétaires doivent assassiner avec une cruauté particulièrement raffinée des millions d'autres prolétaires, afin de consolider et de développer la position monopolistique de leurs exploiters » (p. 79)?

La réponse, selon Lukács, doit être cherchée dans le fait qu'au sein de la II<sup>e</sup> Internationale prédominaient les révisionnistes. « ... la prise de position de la social-démocratie envers la guerre n'avait pas été la conséquence d'un égarement momentané, d'une lâcheté, etc., mais la suite nécessaire de son évolution antérieure » (p. 83), c'était « l'application logique à la situation présente des principes du révisionnisme » (p. 84). Ce qui revient à dire que, même dans une situation objectivement révolutionnaire, le prolétariat ne sut pas prendre conscience « de sa position et de ses tâches », ne développa pas une véritable conscience de classe.

Comment cela put-il arriver? Lukács répond avec la phrase de Marx: « Car les hommes font eux-mêmes leur propre histoire ». Il se serait agi en conséquence d'un fait de liberté,

d'un choix, ou mieux, puisque ce n'est pas les hommes qui choisissent la conscience mais la conscience qui choisit les hommes, d'un fait de hasard. Certes Lukács ajoute, en citant encore Marx, « non pas bien entendu dans des circonstances choisies par eux, mais dans les circonstances qu'ils trouvent immédiatement données devant eux et qui leur sont transmises » (p. 79). Mais, malgré la citation ajoutée, il reste cependant toujours vrai que, d'après Lukács, l'irruption de la conscience dans l'histoire, quand existe une situation objectivement révolutionnaire, est liée au hasard.

Ainsi Lukács laisse une grosse zone obscure dans sa théorie de l'interprétation historique, s'éloignant à notre avis de tout ce qu'il avait affirmé dans d'autres passages de son œuvre, où la phrase de Marx citée plus haut était bien interprétée comme l'affirmation du rôle historique de la liberté humaine entendue par opposition aux lois mécanistes des sciences « bourgeoises » de l'économie et de la société, mais non certes comme négation de la possibilité d'une quelconque philosophie de l'histoire. « La théorie objective de la conscience de classe, écrivait Lukács dans *Histoire et conscience de classe*, est la théorie de sa possibilité objective ». Mais il est certain que le marxisme ne peut s'arrêter là pour ne pas rendre absolument aléatoires toutes ses prévisions historiques, qui sont le pivot autour duquel tourne toute la théorie marxiste. C'est justement sur ce point, où l'économie et la sociologie ne peuvent plus servir d'aucun secours, qu'intervient la philosophie de l'histoire, c'est-à-dire qu'intervient la foi — absolument essentielle — qui veut que là où existe la possibilité objective de la conscience de classe, la conscience de classe se développe réellement, que ce soit même en un temps plus ou moins long et à travers des luttes plus ou moins difficiles.

Les réflexions de Lukács sur le parti démontrent du reste que, dans un autre contexte, il partageait entièrement cette position. Le parti est, pour lui, « producteur et produit, préalable et fruit des mouvements révolutionnaires des masses » (p. 57). La possibilité de la conscience et la conscience réelle sont deux pôles dialectiques d'un unique mouvement, donc la première est inconcevable sans la seconde.

Certes, on pourrait objecter que, pour Lukács, entre la possibilité de la conscience et la conscience il existe de toute façon un hiatus temporel — qui est une conséquence essentielle de la nature dialectique de leur rapport —, « que la victoire définitive du prolétariat doit passer par un long chemin et par de nombreuses défaites et qu'ainsi des régressions non seulement matérielles mais aussi idéologiques à un stade inférieur au ni-

veau d'évolution déjà atteint sont inévitables » (p. 48). Mais pour que leur rapport, même s'il n'est que dialectique, puisse continuer à avoir un sens, il faut que l'hiatus ne soit pas infini, il faut que, sous les régressions et les défaites, soit visible, même cachée et souterraine, une ligne d'évolution: autrement la dialectique, d'instrument fécond d'analyse historique, devient un passe-partout commode qui transforme magiquement les défaites en victoires, les régressions en progressions, qui démontre n'importe quelle thèse et rend impossible toute discussion, qui crée une réalité factice au lieu d'aider à en découvrir une plus profonde. Et, dans ce cas, l'irruption de la conscience dans l'histoire reste toujours abandonnée au hasard.

Or on ne peut certes dire que, au temps où Lukács écrivait son essai — six ans après la fin de la guerre, à une époque où le fascisme était déjà consolidé en Italie, où Horthy était au pouvoir en Hongrie après avoir liquidé le régime communiste de Bela Kun, où Hitler avait déjà tenté son premier *putsch* — une ligne d'évolution du communisme en Europe occidentale ait été visible.

Au reste Lukács ne pouvait pas ne pas tomber dans cette erreur théorique en évaluant le comportement du mouvement ouvrier en face de la première guerre mondiale, parce que la première guerre mondiale a été justement la démonstration définitive de l'incapacité du mouvement ouvrier à régler son compte au nationalisme, et a marqué en dernière analyse le commencement de la fin du socialisme révolutionnaire en Europe occidentale. A l'épreuve des faits le lien national s'est révélé plus fort que le lien de classe: et une théorie qui faisait de la division de la société en classes l'unique moteur de l'histoire, devait nécessairement, en face de ce fait, démontrer son impuissance, et ouvrir la voie à l'irruption, dans l'histoire même, du hasard, c'est à dire de l'inexplicable et de l'incompréhensible.

\* \* \*

Le chapitre qui conclut l'essai mérite une dernière et brève observation. Son titre est « Realpolitik révolutionnaire ». Il est consacré à l'activité de Lénine après la révolution d'Octobre, quand le parti communiste est au pouvoir en Russie et doit affronter le problème de la défense de la dictature du prolétariat de ses ennemis internes et externes et celui du passage au socialisme. Dans cette phase, au cours de laquelle la tâche du parti communiste n'est plus de conquérir le pouvoir mais de l'administrer, « la proposition marxiste fondamentale à savoir que les hommes font eux-mêmes leur histoire, acquiert à

l'ère de la révolution et après la prise du pouvoir une importance toujours croissante, même si, bien entendu, le complément dialectique de sa véracité totale, c'est-à-dire l'importance des circonstances qui, elles, ne sont pas choisies, est indispensable. Cela signifie pratiquement que *le rôle du parti dans la révolution* — l'idée maîtresse du jeune Lénine — *est encore plus grand et plus décisif* à l'époque du passage au socialisme que dans la période préparatoire. Car plus l'influence active du prolétariat grandit, en déterminant le cours de l'histoire, plus ses décisions marquent sa destinée propre — au bon sens comme au mauvais sens du terme — et celle de toute l'humanité, plus il est vital de maintenir dans toute sa pureté la seule boussole susceptible de guider sur cet océan tumultueux des apparences, à savoir *la conscience de classe du prolétariat*, et de former à une clarté toujours plus grande cette conscience, seul guide possible dans le combat. Cette importance du rôle historiquement agissant du parti prolétarien est une idée fondamentale de la théorie — et donc de la politique — de Lénine qui n'a cessé de la mettre en relief et d'insister sur son importance dans les décisions pratiques » (pp. 124-125).

Il semble déjà que l'on aperçoit dans cette phrase un pont pour passer à une conception de l'histoire différente de celle qui caractérise l'œuvre de Lukács avant son adjuration, et qui fait penser que sa condamnation de la part du régime stalinien ait été superflue. Même si c'est de façon timide, une attitude fait son chemin dans la pensée de Lukács, celle-là même que Merleau-Ponty appellera « ultra-bolchevisme », pour laquelle le parti est la volonté consciente qui modèle l'histoire, c'est-à-dire qui donne forme à une réalité historique qui n'a plus de sens propre qui doive seulement être expliqué, rendu conscient — mais est devenue un « océan tumultueux des apparences ». Une époque s'ouvre en Russie où, à la dialectique comme méthode de pensée et d'action, se substituent d'un côté le scientisme mécaniciste et le volontarisme, de l'autre l'exercice brutal du pouvoir.

Cette évolution était inévitable. La dialectique, en tant que logique du changement, est l'arme théorico-pratique des révolutionnaires. Elle constitue un danger pour celui qui détient le pouvoir, dans la mesure où la logique du pouvoir est celle de la conservation. C'est pour cela que le communisme — qui est un mouvement désormais confiné, dans une perspective historique, justement à un rôle de conservation — l'a abandonné. C'est pour cela aussi qu'elle peut être aujourd'hui tellement utile aux fédéralistes pour comprendre leur propre expérience et la poursuivre.

## Les faits et les idées

### LA VOIE COMMUNISTE AU NATIONALISME DANS UN DISCOURS DE NICOLAS CEAUSESCU

*L'internationalisme socialiste, la vieille rhétorique qui le soutient et, avec elle, les valeurs authentiques qui l'inspiraient, continuent à faire naufrage au moins à partir du moment où le premier parti socialiste a acquis un certain pouvoir à l'intérieur d'un certain Etat. Après la première défaite colossale de l'internationalisme socialiste en Allemagne à l'époque de la première Guerre mondiale, d'autres ont suivi. Avec la formation des blocs jusqu'au moment où la prépondérance incontestée de l'Union Soviétique dans le camp communiste fut entamée par la naissance de la Chine comme grande puissance, l'internationalisme socialiste fut, en employant le langage marxiste, l'idéologie qui recouvrait l'impérialisme soviétique, qui donnait un vernis de légitimité au système des Etats satellites et à la théorie de l'Etat guide. L'apparition de la Chine, en enlevant à l'Union Soviétique le monopole du leadership dans le camp communiste, a libéré à l'intérieur du système les tendances centrifuges du nationalisme des divers Etats socialistes, a créé un espace où peuvent à nouveau se développer des formes d'indépendance relative et de souveraineté relative, et donc des sentiments et des attitudes nationales. Il est inutile de rappeler que l'Occident a suivi un chemin parallèle, si bien que l'on peut parler d'un réveil tardif du nationalisme en Europe. Cela ne signifie pas, comme certains le voudraient, que le nationalisme en Europe a encore un avenir — l'ère des nations en Europe est irrévocablement proche de sa fin — mais que les idéologies qui ont gouverné le monde divisé en blocs au cours d'un passé*

*récent n'ont pas réussi à fonder un ordre international stable et à éviter la naissance de querelles de nationalité.*

*La position de la Roumanie confirme historiquement la vérité de ce processus dans le camp communiste. Il y a quelques années, elle s'opposa à la tentative soviétique d'imposer une forme de planification supranationale dans le domaine économique, ce qui, a-t-on dit alors, aurait favorisé les Etats communistes industriellement plus puissants au détriment des plus faibles, riches en matières premières et en produits agricoles, mais à l'organisation industrielle déficiente, comme précisément la Roumanie et la Bulgarie. L'opposition de la Roumanie joua alors un rôle décisif dans l'échec virtuel du plan soviétique visant à opposer au Marché commun un bloc de pays communistes économiquement intégrés. Aujourd'hui la volonté d'indépendance de la Roumanie tend à s'étendre dans les secteurs de la politique étrangère et militaire, suivant la lente et graduelle, mais certaine, désagrégation des blocs. Le discours de Nicolas Ceausescu, secrétaire général du parti communiste roumain à l'occasion du 45<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du parti est particulièrement significatif pour saisir les aspects de ce que l'on peut appeler, en renversant la formule habituelle, la voie communiste au nationalisme (voie qui, soit dit en passant, ne diffère pas beaucoup de n'importe quelle autre voie au nationalisme) (1).*

*La première partie du discours vise à démontrer la thèse que l'indépendance nationale doit être placée à l'origine même du mouvement socialiste roumain, ce que l'enquête historique ne peut que reconnaître si elle ne se laisse pas entraîner loin du chemin de l'objectivité pour suivre quelque but idéologique et mystificateur. Le rappel à l'objectivité historique est le premier accent polémique indirect anti-soviétique, bien qu'il soit voilé par l'orthodoxie du langage.*

*« L'histoire doit présenter le processus intégral de la lutte révolutionnaire dans sa complexité, doit se fonder sur l'analyse scientifique de la réalité sociale, et décrire les faits non pas sur la base des désirs subjectifs des gens, non pas sur la base d'exigences politiques mercenaires et de critères éphémères, mais comme ils se produisirent et en accord avec la vérité (éthique) ».*

*L'objectivité historique et l'analyse scientifique de la réalité sociale ont surtout le devoir de mettre en lumière la validité*

(1) Les passages du discours de Ceausescu cités dans cette note ont été traduits de la version anglaise du *New York Times* du 14 mai 1966.

permanente de la "nation" comme catégorie explicative du devenir historique et social à côté, bien entendu, de la "classe" (même si le fait que cela ne soit pas dit explicitement est on ne peut plus symptomatique).

« Récemment, quelques théoriciens ont tenté de mettre en valeur l'idée que les nations sont une catégorie sociale périmée, dépassée par l'histoire, qu'elles ne se trouvent pas actuellement en mesure de jouer un rôle important dans le développement de la société. L'histoire démontre au contraire que l'apparition de la nation comme forme de communauté humaine et le développement de la vie nationale des peuples est un processus social gouverné par une loi naturelle, un stade nécessaire et obligatoire dans l'évolution de tous les peuples ».

« Il n'est pas douteux que la nation continuera pendant longtemps encore à être la base du développement de notre société pendant toute la période d'édification du socialisme et du communisme. La tentative pour présenter la nation socialiste, la Patrie socialiste comme une entité opposée à l'internationalisme socialiste est profondément injuste et profondément non-scientifique ».

L'internationalisme socialiste, comme tous les internationalismes, ne sait toutefois pas dépasser la contradiction entre exigences supranationales et réalité nationale; dans l'interprétation de Ceausescu il ne peut que coïncider avec, ou se fonder sur le principe de l'auto-détermination des peuples.

« La doctrine marxiste-léniniste proclame le droit des peuples à l'auto-détermination, non dans le but de démembrer des Etats nationaux consolidés mais, au contraire, pour la libération des peuples opprimés et pour leur constitution en Etats nationaux souverains en accord avec la volonté et avec les décisions des grandes masses du peuple ».

L'internationalisme n'est plus qu'une superstructure des Etats nationaux souverains vus dans leur développement indépendant, mais parallèle, vers le socialisme.

« Il n'y a pas un communisme national et un communisme international. Le communisme est en même temps national et international... Dans la construction du socialisme chaque peuple remplit une tâche qui est en même temps une tâche internationale, en contribuant au progrès général de l'humanité vers le socialisme ». Le corollaire nécessaire de cette façon nationale de concevoir le développement du socialisme réside dans la défense du principe de non-ingérence de la part d'un parti socialiste dans les affaires intérieures d'un autre Etat ou d'un autre parti. Ceausescu interprète toutes les périodes obscures de l'histoire roumaine récente, les échecs dans l'édification du so-

cialisme, comme la conséquence des ingérences de caractère impérial de l'Union Soviétique.

« A ces difficultés il faut ajouter les conséquences négatives de la pratique du Comintern de nommer les cadres dirigeants du parti, y compris les secrétaires généraux, en les choisissant parmi ceux qui ne connaissaient pas la vie du peuple roumain et ses besoins... « Elles (les erreurs) étaient également dues à l'acceptation mécanique de certaines thèses élaborées à l'étranger comme résultat de la pratique du Comintern de donner des directives qui négligeaient les conditions concrètes de notre pays et fournissaient des instructions et des orientations tactiques qui ne correspondaient pas aux conditions économiques, sociales, politiques et nationales de la Roumanie ».

La polémique contre le Comintern devient encore plus précise quand Ceausescu accuse l'Union Soviétique d'avoir abandonné la Roumanie en 1939 et en 1940 au flot fasciste et hitlérien et même d'avoir critiqué le parti communiste roumain pour activité antifasciste et donc en faveur des puissances capitalistes, la France et l'Angleterre.

« En cet obscur moment du destin de son pays, le peuple roumain se trouva seul, sans aucun soutien externe, abandonné par tous les pouvoirs de l'Europe. La Roumanie fut contrainte d'accepter les conditions injustes du traité de Vienne et fut ainsi laissée à la merci de l'Allemagne ».

La Roumanie perdit en ce moment (1940) toute la partie septentrionale de la Transylvanie, habitée surtout par des Roumains mais avec une importante minorité hongroise, qui fut annexée à la Hongrie alors gouvernée par le régime fasciste de Horty. Une fois abattus la domination nazie en Europe et les régimes fascistes des pays du Centre-Europe, la Transylvanie fut à nouveau réunie à la Roumanie, mais par ce fait s'est posé le problème du sort réservé par le gouvernement roumain à la minorité hongroise, problème qui, en sommeil pendant des années vu la commune sujétion au grand "allié" soviétique, s'est réveillé récemment, à la suite également du relâchement de la structure interne du bloc oriental. Le bloc oriental aussi a son Tyrol du Sud qui s'appelle Transylvanie, mais il ne dispose pas d'instruments plus efficaces pour résoudre les problèmes provenant de la présence d'une minorité ethnique; l'internationalisme socialiste est tout aussi impuissant que l'internationalisme "occidental" pour résoudre les querelles de nationalité.

Il est significatif que, de la part des Hongrois, toute tentative pour se soustraire à l'hégémonie soviétique soit considérée comme un attentat à l'idéologie de l'internationalisme socialiste, à la fraternité de tous les peuples socialistes. Au cours

d'un récent discours, le secrétaire du Comité central du parti communiste hongrois, Zoltan Komocsin, a soutenu que « l'internationalisme prolétaire est une force qui empêche les sentiments nationaux de dégénérer en nationalisme » et que « la pierre de touche de l'internationalisme prolétaire est la solidarité avec l'Union Soviétique ».

On ne peut pas ne pas relever combien cette attitude recouvre ponctuellement celle de nombreux pays de l'Occident à l'égard des tendances indépendantes de la France gaulliste vis-à-vis de l'hégémonie américaine.

Là aussi, comme au-delà de ce qui avait été le rideau de fer, l'hégémonie est encore considérée comme la seule forme d'ordre international (même si c'est dans les deux cas sous le voile de l'idéologie) et celui qui tente de s'y soustraire est considéré non seulement comme un élément perturbateur de cet ordre mais comme un renieur des valeurs de solidarité entre les peuples. Le fond de la question doit être trouvé une fois de plus dans le fait qu'il n'y a pas d'alternative internationaliste à l'ordre hégémonique, anti-libéral de par sa nature et en dernière analyse fondé sur la force et non sur le consentement. Il est toutefois inutile de nier que toute tentative visant à entamer l'ordre hégémonique, donc à accélérer la désagrégation des blocs opposés qui divisent (ou mieux divisaient) le monde, même si elle ne présente pas une alternative capable de fonder un ordre international stable (donc un ordre fédéral) montre les caractéristiques d'un accroissement de la circulation de la liberté, non seulement de la liberté politique des Etats, mais aussi de la liberté personnelle des individus, puisqu'elle tend à saper le caractère absolu des crédos idéologiques sur lequel s'appuyait le système bipolaire. Quelques passages du discours de Ceausescu sont à cet égard extrêmement significatifs.

« D'importants changements économiques et sociaux sont en train de se produire dans le monde contemporain. La compréhension des changements et des lois objectives qui les gouvernent et la déduction des conclusions politiques correctes demandent une profonde analyse scientifique des événements.

Cela ne peut pas être fait en confrontant mécaniquement la situation actuelle avec celle qui prévalait il y a 50 ou 60 ans, ou en se référant exclusivement aux citations tirées des classiques. Cette façon d'affronter les problèmes n'est qu'un obstacle au développement de la pensée marxiste-léniniste. De même, personne ne peut sérieusement prétendre avoir le droit ou la capacité de pouvoir dire le dernier mot dans l'interprétation des phénomènes sociaux.

Le développement continu des études sociales, de la théorie

marxiste-léniniste en accord avec les nouvelles conditions économiques, sociales et historiques, exige la présence d'un climat scientifique, le libre échange des opinions, des recherches et des questions. Il n'exige pas des qualificatifs et des étiquettes contre n'importe quelle nouvelle forme de pensée, étiquettes qui conduisent à la désagrégation de la pensée marxiste créatrice, en menaçant le développement et la marche en avant du mouvement communiste et ouvrier.

La vie peut présenter à un certain moment une différence de points de vue au sein du mouvement communiste au sujet de certains problèmes du développement social contemporain ».

A ce point la polémique de Ceausescu devient encore plus explicite, en se déplaçant du terrain idéologique et de la discussion de principes au terrain politique immédiat.

« L'existence de blocs militaires et de troupes sur le territoire d'autres Etats est l'un des obstacles sur la voie de la collaboration entre les peuples. L'existence des blocs comme l'envoi de troupes dans d'autres pays est un anachronisme incompatible avec l'indépendance et la souveraineté nationale des peuples et avec des relations normales entre les Etats... »

L'abolition des blocs militaires et des bases étrangères est devenue le but d'un nombre de plus en plus grand d'individus dans un nombre de plus en plus grand de pays ».

L'objectif de la politique étrangère roumaine semble donc clair: sortie du pacte de Varsovie et liberté d'action sur la scène politique internationale. Révélatrice est dans ce contexte la position particulière accordée aux relations avec la France.

« La Roumanie est en train de développer des relations de collaboration avec tous les pays sans considérer leur système social, en estimant que cela constitue une des voies pour renforcer la confiance et la collaboration entre les peuples. La Roumanie est en train de développer des relations économiques, culturelles et scientifiques avec la France, l'Italie, l'Angleterre, l'Autriche et d'autres pays.

Je voudrais souligner tout particulièrement les possibilités existant pour le développement de relations économiques, culturelles et scientifiques entre la Roumanie et la France, pays liés par de vieilles traditions d'amitié et de collaboration ».

Le discours de Ceausescu, dont nous avons choisi quelques uns des passages les plus significatifs, met très nettement en lumière, nous semble-t-il, quelques aspects essentiels de la situation politique mondiale dans ses répercussions sur l'équilibre de l'Europe, et confirme l'exactitude du diagnostic que les fédéralistes ont fait ces dernières années de la situation euro-

*péenne dans la perspective d'une solution fédérale. Ces aspects sont en gros les suivants:*

1) *Le bipolarisme qui a caractérisé la structure des relations internationales dans les trois lustres qui ont suivi la fin de la seconde Guerre mondiale a pris fin; la structure des blocs se désagrège.*

2) *La désagrégation des blocs libère les forces comprimées par les rapports hégémoniques, permet de dépasser les barrières idéologiques artificielles qui ne reflétaient que la structure de pouvoir dans le monde, et crée l'espace à l'intérieur duquel devient possible une réorganisation des rapports internationaux et en particulier le nouvel équilibre de l'Europe.*

3) *La réapparition des petits Etats nationaux, jaloux de leur propre souveraineté, et celle (conséquence de la première) d'attitudes nationalistes n'est pas en mesure de combler le vide créé par la désagrégation des blocs. Les exemples de la Roumanie et de la France témoignent de la maturité du problème, mais aussi de l'impossibilité d'une solution satisfaisante sur la base de l'Etat national.*

4) *La crise actuelle de l'alliance atlantique et du pacte de Varsovie laisse entrevoir comme alternative politique réelle à échéance non déterminée la possibilité de fonder un premier noyau d'union fédérale européenne entre les pays du Marché commun, indépendante des exigences de la politique américaine, capable d'entamer un dialogue avec les pays de l'Est européen qui sont en train de se soustraire péniblement à l'hégémonie soviétique, d'abord dans la perspective d'un rapprochement et ensuite d'une unification de l'Europe continentale.*

*Il est nécessaire que les forces politiques, et notamment celles de gauche, reconnaissent que la voie du rapprochement entre l'Europe de l'Est et celle de l'Ouest ne passe pas, comme l'a affirmé récemment au conseil de l'O.T.A.N. Amintore Fanfani, par l'alliance atlantique, mais au contraire par l'unification de l'Europe sur une base d'amitié, mais aussi d'indépendance, vis-à-vis des Etats-Unis d'Amérique.*

a. c.

## UNITE ALLEMANDE ET UNITE EUROPEENNE

*L'unité allemande n'est pas encore devenue un problème concret à court ou à moyen terme. Toutefois, en tant que principe d'animation de la politique allemande, elle a été, et elle est toujours, un facteur important du processus politique. Par conséquent, il est nécessaire de se rendre compte de ce qu'elle ne se pose plus dans les mêmes termes qu'il y a quelques années, pour deux raisons. Avant tout, parce qu'elle ne semble plus, à tort ou à raison, aussi éloignée, au moins en ce sens que l'on pourrait déjà faire quelques pas pour en hâter d'une façon ou d'une autre la solution. On doit en grande partie à cette opinion la lente, mais constante modification d'aspects importants de la politique allemande au sujet du problème des frontières, des rapports avec l'Europe de l'Est, avec l'Union Soviétique et avec l'Allemagne orientale elle-même. En second lieu parce que l'unité allemande ne semble plus liée étroitement comme avant, à l'unification européenne. Et, ainsi détachée, elle pourrait à la longue constituer un facteur nationaliste de désagrégation de l'Europe, aussi et même plus dangereux que le nationalisme français, même s'il se présente surtout, pour le moment, avec le visage de la détente, du pacifisme, voire du neutralisme.*

*Jusqu'à ces dernières années, tous les Etats de l'Europe occidentale étaient solidement intégrés, en ce qui concerne la défense et la politique étrangère, dans l'O.T.A.N., qui garantissait, sous la protection américaine, une unité européenne effective; et, en ce qui concerne l'économie, dans diverses institutions dont certaines comprenaient, et d'autres non (les Communautés), la Grande-Bretagne. Dans cette situation on pensait, en théorie comme en pratique, que la réalisation de l'unité allemande n'était possible qu'au cours du processus de l'unification européenne. Mais cette situation se détériore, et sous certains aspects n'existe plus. C'est ce changement qui, dans la conscience ou dans le subconscient de beaucoup, a détaché l'unité allemande de l'unité européenne. C'est précisément pour cela et avant même de démontrer qu'il ne peut pas y avoir d'Allemagne en paix sans une Europe en paix, c'est-à-dire unie, qu'il faut mettre en pleine lumière les termes agissants du rapport entre le problème allemand et le problème européen. Les voici, dans leur caractère fondamental.*

*L'unité européenne n'exclut pas du tout l'unité allemande, mais en constitue la garantie la plus solide, en ce qu'elle peut la réaliser d'une façon nouvelle, satisfaisante pour tous et pas*

seulement pour les Allemands, à savoir comme unité des Allemands, sans Etat national allemand de caractère traditionnel (unité exclusive et armée d'Etat et nation). Il s'agit d'un des nombreux aspects révolutionnaires du projet d'unification fédérale de l'Europe. Personne, sauf les fédéralistes, n'a jamais expliqué aux Allemands, ni aux Européens, que, dans la perspective de la division nationale de l'Europe, l'unité allemande ne peut être réalisée qu'avec un Etat allemand traditionnel (dont les frontières seraient instables et incertaines comme dans le passé); tandis que, dans la perspective des Etats-Unis d'Europe, l'unité allemande peut être réalisée de deux façons qui excluent toutes deux, pour les Allemands comme pour les autres groupes nationaux du continent européen, la souveraineté militaire. C'est un fait que, dans le cadre de l'unité européenne, on peut obtenir la réunification des Allemands de l'une des deux façons suivantes: a) avec un seul Etat allemand membre de la Fédération européenne; b) avec plusieurs Etats allemands membres de la Fédération européenne (hypothèse plausible car, étant donné la division de l'Allemagne en Länder, l'embryon de développement régional de la France et de l'Italie, les dimensions et les problèmes de la Belgique et des Pays-Bas, le premier noyau fédéral européen pourrait se fonder, au moins en partie, plus sur les régions que sur les nations).

L'unité allemande traditionnelle peut au contraire exclure, pour un temps historiquement limité mais réel, l'unité européenne. En ce qui concerne les Allemands, l'unité allemande pourrait se présenter, dans certaines limites, comme une alternative à l'unité européenne. L'Allemagne occidentale est trop petite pour une politique étrangère et économique indépendante, mais une Allemagne unifiée pourrait au contraire être considérée, par ceux qui ne tiennent pas compte de la véritable nature des rapports internationaux, comme une entité suffisamment vaste pour mener une politique autonome. D'autre part, en ce qui concerne les autres Européens, une unité allemande poursuivie, ou, qui pis est, réalisée, avant l'unité européenne, pourrait faire surgir le spectre, injustifié, mais non moins réel pour autant comme sentiment humain, d'une Europe dominée par l'Allemagne.

Après avoir évalué attentivement les termes agissants du rapport entre le problème allemand et le problème européen, il ne devrait subsister aucun doute sur le choix à faire. Avec l'unité allemande, avant ou sans l'unité européenne, il y a tout à perdre, avec l'unité européenne il y a tout à gagner. Mais la partie est incertaine parce que les partis ne parviennent pas à comprendre la nature de ces rapports.

(mars 1966)

m. a.

## UN JEU OBSCUR

Pour la troisième fois dans l'histoire de l'Europe, après les occasions créées par la reconstruction de l'équilibre européen à la fin de la seconde guerre mondiale et par le problème du réarmement allemand conventionnel, la possibilité d'assurer pour toujours l'unité européenne par la fondation d'un premier noyau fédéral destiné à s'étendre rapidement à tout le territoire européen est en train de naître. Comme nous le disons avec insistance depuis quelques années, le Marché commun, parvenu désormais au seuil de la suppression complète des douanes internes et de la libre circulation des denrées agricoles à des prix européens, est également parvenu au point où il ne peut continuer sans un gouvernement européen. Si l'on pouvait, au siècle dernier, penser à l'existence d'un marché sans gouvernement — en vérité plus en théorie qu'en pratique —, de nos jours même le plus têtue des libéraux n'oserait pas soutenir une chose pareille.

Les partis politiques ne s'en sont pas encore aperçus, mais les choses sont ainsi faites: à la fin de la période transitoire du Marché commun, c'est-à-dire en 1967 ou en 1969, nous nous trouverons dans une situation où les exigences mêmes du fonctionnement du marché européen créeront la possibilité et la nécessité de fonder un gouvernement européen. Il n'y a aucun doute à cet égard. On ne pourra pas rester longtemps avec la libre circulation des produits industriels et des denrées agricoles sans un budget fédéral, sans une monnaie européenne, sans une administration européenne, en un mot sans un gouvernement européen. Ce gouvernement constituerait d'autre part, la seule réponse vraiment adaptée aux graves problèmes de la nouvelle situation internationale. Avec un fort pôle européen, il rendrait enfin possible l'égal partnership avec les Etats-Unis d'Amérique souhaité par Kennedy, résolvant la crise de l'O.T.A.N., extirpant à jamais les racines du nationalisme français et étouffant dans l'œuf le retour du nationalisme allemand.

En théorie, il n'y a que deux échappatoires pour éviter l'échéance à laquelle on ne pourra moins faire que de fonder un gouvernement européen. L'une est impraticable: le retour en arrière. Il n'est pas possible, en effet, de reconstruire les barrières douanières entre les six pays de la Communauté européenne en augmentant graduellement et périodiquement les tarifs, par un processus inverse de celui suivi pour les éliminer. L'autre est possible. C'est la fuite en avant: il s'agit de substituer au Marché commun la grande zone de libre-échange. Sur

le plan économique, cela impliquerait le retour de l'agriculture et de nombreuses productions industrielles petites et moyennes dans les marchés nationaux, la destruction de ce qui a déjà été fait jusqu'alors avec la Commission du Marché commun et le champ libre aux grandes concentrations capitalistes de l'espace atlantique, sans aucune possibilité pour les modérés d'instituer un ordre monétaire international sain et pour la gauche de réaliser une programmation efficace. Sur le plan de la politique internationale, dans la situation économiquement et militairement moins intégrée qui serait créée, cela impliquerait la consolidation du gaullisme en France et la renaissance du nationalisme allemand mû par deux poussées en ce cas irrésistibles et convergentes malgré leur divergence apparente: celle de la priorité de l'unité allemande (pacifiste et neutraliste seulement à court terme) sur l'unité politique de l'Europe, et celle de la participation allemande aux responsabilités nucléaires jusqu'au réarmement nucléaire allemand lui-même. La fuite en avant est donc un chemin désastreux. Mais elle est en même temps le chemin de la facilité, elle n'est donc pas du tout improbable.

Pour le moment, il s'agit d'un jeu obscur. Sans savoir quelles sont les conséquences ultimes de leur politique, tant les Cinq que de Gaulle s'appêtent à jouer la carte de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. C'est un fait qu'après le retrait de l'O.T.A.N., et la nécessité, pour qui veut traiter avec la France, de la considérer comme un pays jaloux de sa souveraineté absolue, de Gaulle peut jouer cette carte. Et c'est un fait que l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, dans la mesure où elle menace de détruire les aspects supranationaux déjà obtenus par le processus d'intégration et de retarder l'échéance de la nécessaire fondation d'un gouvernement européen, peut constituer la dernière carte du jeu désormais aveugle et funeste, d'apprenti-sorcier, de de Gaulle. Pour cette raison, c'est aux fédéralistes que revient le devoir de prendre l'initiative de transformer ce jeu obscur en un choix conscient et responsable à travers un débat infatigable, tenace et patient avec les forces démocratiques.

(avril 1966)

m. a.

## LA GRANDE-BRETAGNE ET L'EUROPE

A l'exception d'un seul moment — celui des négociations pour l'adhésion au Marché commun qui priront fin avec le veto de de Gaulle — la question de l'entrée de la Grande-Bretagne dans l'Europe a toujours été une question purement académique. Malgré le veto gaulliste, et bien que la Grande-Bretagne se trouve hors de l'Europe parce qu'elle a choisi elle-même, quoique ayant été invitée, de ne pas participer à sa construction, quelques hommes politiques continuèrent à nourrir le dessein de l'entraîner dans le Marché commun par antigauillisme. Mais il s'agissait d'une illusion. Que les partis et les gouvernements des Cinq fissent de l'entrée de la Grande-Bretagne dans l'Europe un point d'appui de leur politique européenne ne signifiait rien. C'étaient des mots, et non des réalités. Toutefois, depuis quelque temps, la situation a changé. De Gaulle a retiré son veto, au moins formellement, et en Grande-Bretagne s'est à nouveau formé un fort courant en faveur de l'adhésion au Marché commun. Le gouvernement travailliste se déclare prêt à entrer et dans les capitales intéressées des sondages officiels sont désormais en cours. La première question à éclaircir est donc la suivante: de Gaulle est-il vraiment disposé à accepter la Grande-Bretagne?

C'est probable. Bien qu'à contre-cœur, de Gaulle veut l'intégration économique et en particulier l'intégration agricole, parce qu'il sait que la France deviendrait tout d'un coup impuissante si elle se repliait économiquement sur elle-même. Mais il veut toutefois éviter à tout prix les conséquences politiques de l'intégration économique. Or, dans le cadre des Six, cette position devient insoutenable. La Communauté économique, parvenue pratiquement au terme de la période transitoire, ne peut pas ne pas se transformer en Communauté politique. Il ne reste donc à de Gaulle qu'une possibilité, celle de maintenir le stade actuel d'intégration économique moyennant l'entrée de la Grande-Bretagne au lieu de l'intégration fédérale. Les obstacles qui autrefois lui barraient cette route sont tombés: il a promu la force de frappe, il est sorti de l'O.T.A.N., il a consolidé sa politique étrangère, il s'est fait reconnaître le droit de veto au Conseil des ministres de la Communauté, et, en ce qui concerne l'agriculture, il peut traiter désormais sur la base solide du Marché commun agricole.

Cette question éclaircie, la seconde se pose en termes concrets: que peut signifier l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne? Synthétiquement, ce qui suit:



1) L'entrée, avec la Grande-Bretagne, de six autres Etats. A Londres, on parle explicitement de l'Europe à Treize: les six pays de la Communauté européenne plus les sept de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.). En effet, on ne pourra pas accepter la Grande-Bretagne et refuser, par exemple, le Danemark; et l'on ne peut pas non plus attendre que la Grande-Bretagne fasse des discriminations au préjudice d'autres membres de l'A.E.L.E. Donc Europe à Treize, comprenant deux Etats neutres, l'Autriche et la Suisse, et un Etat fasciste, le Portugal.

2) La destruction de la possibilité de fonder un premier noyau fédéral européen qui, après l'occasion perdue de la C.E.D., se présente à nouveau dans le cadre des Six avec la fin de la période transitoire du Marché commun. En d'autres termes, le renoncement à extirper le nationalisme.

3) La dilution de l'intégration économique dans un espace trop vaste pour lui permettre de se développer en profondeur et trop hétérogène pour donner lieu, dans son sein, à la naissance d'un pouvoir politique démocratique. En conséquence, la prédominance des grandes concentrations industrielles, à dimension européenne et atlantique, sur les gouvernements européens à dimension nationale.

4) La démonstration de ce que le gouvernement nationaliste français, tout en étant hors de l'O.T.A.N., peut améliorer, au lieu d'aggraver, ses relations avec la Grande-Bretagne et avec les autres pays européens. En d'autres termes, consolidation du gaullisme, irréversibilité de la crise de l'O.T.A.N., enterrement des projets d'Association atlantique et, en général, un degré faible ou nul d'intégration militaire et politique pour le prochain cycle de la politique internationale.

5) Un poids bien supérieur, par rapport au passé récent, de la référence nationale en ce qui concerne la défense et la politique étrangère, c'est-à-dire une situation qui, jointe à la subordination des gouvernements aux concentrations capitalistes internationales, ouvrira la porte tant aux micronationalismes engendrés par la reprise de l'Europe qu'au nationalisme allemand. Deux impulsions très fortes l'alimenteraient dans ce cas: celle de la demande de participation aux décisions nucléaires atlantiques — qui dans une situation militairement peu intégrée n'a qu'un seul aboutissement: le réarmement nucléaire allemand — et celle de la priorité de l'unité allemande sur l'unité européenne. Il faut se rendre compte de ce que ces deux impulsions, apparemment opposées, se renforcent en réalité mutuellement. D'autre part, le vide de pouvoir constitué par la neutralisation, totale ou partielle, du second Etat indus-

triel du monde, n'est pas concevable. L'Allemagne peut accepter une certaine forme de limitation diplomatique pour atteindre l'unité, mais il n'existe certainement aucune force qui puisse la maintenir longtemps dans une telle position subalterne.

6) L'humiliation de la démocratie et du socialisme.

Cela dit, il ne s'agit pas de prendre position contre la Grande-Bretagne. Il s'agit de prendre position pour la fédération dans le cadre des Six et pour l'entente la plus profonde possible entre la Fédération et la Grande-Bretagne, en attendant sa véritable entrée dans l'Europe, c'est-à-dire dans la Fédération. Et il s'agit surtout de comprendre que la partie avec de Gaulle se gagne dans l'Europe à Six, se perd dans l'Europe à Treize.

(mai 1966)

m. a.

## Fiches

### Quelle Europe?

#### PRELIMINAIRES

Aujourd'hui, la majorité des Européens est favorable à l'unité de l'Europe. Mais tant que cette unité n'est pas définie clairement, cette aspiration diffuse ne peut s'orienter vers un objectif précis, ni par conséquent devenir une force active dans le processus d'intégration. De la sorte un potentiel énorme reste inerte et inutilisé.

Cette seule observation montre l'importance considérable de la question « Quelle Europe? ». Cette question porte sur trois problèmes: 1) celui de la forme de l'unité européenne; 2) celui de son contenu politique et 3) celui de son extension géographique.

#### LA FORME DE L'UNITE EUROPEENNE

Les choses étant ce qu'elles sont, et sans vouloir procéder à l'examen des chances respectives de réalisation, chacun sait qu'en ce qui concerne la forme de l'unité européenne on peut choisir: 1) *l'Europe des Etats*; 2) *l'Europe des Communautés*; 3) *l'Europe fédérale*.

1) Le projet de *l'Europe des Etats*, présenté pour la première fois par de Gaulle en 1960 et défini plus précisément ensuite par ce que l'on appelle le « plan Fouchet », laisse les Etats nationaux du continent pratiquement comme ils sont aujourd'hui, en excluant explicitement, même pour l'avenir, une quelconque cession de souveraineté, c'est-à-dire une quelconque évolution dans le sens supranational. Le but de ce projet est de réaliser

une conduite commune dans les domaines de la politique, de la défense, de la culture et de l'économie (en englobant le Marché commun). Les moyens indiqués sont: *a)* des réunions périodiques au niveau des ministres compétents, auxquels il appartient de prendre, à l'unanimité, les décisions requises; *b)* une série de commissions chargées de préparer les décisions et de veiller à leur exécution. C'est dire qu'il s'agit de ce qu'on appelle techniquement une confédération.

Avec un mécanisme de ce genre, tandis que les intérêts nationaux continueraient à être pleinement exprimés par l'action des partis, des syndicats et des groupes de pression au sein des gouvernements et des parlements des Etats, les intérêts européens resteraient au contraire, comme ils le sont aujourd'hui, absolument privés d'une quelconque expression directe par l'absence d'un gouvernement, d'un parlement et, par conséquent, d'un système de partis, de syndicats et de groupes de pression au niveau européen. On peut partant affirmer avec certitude qu'avec l'Europe des Etats, on ne pourrait absolument pas prendre de décisions communes concernant les intérêts communs des Européens, mais seulement des décisions communes dans les cas, limités, précaires et transitoires par nature, de convergence des intérêts des Etats, c'est-à-dire de leurs gouvernants.

En substance, le mécanisme de l'Europe des Etats n'est pratiquement pas différent de celui des vieilles alliances — même s'il cherche, vainement, à les rendre permanentes — et par conséquent n'ajoute rien au système politique qui a divisé l'Europe et a fait naître le problème de l'unité.

Curieusement, d'aucuns opposent l'« Europe des peuples » à l'« Europe des Etats ». Mais peuple et Etat sont deux concepts coextensifs (au moins en régime démocratique), le peuple n'étant que l'Etat considéré comme l'ensemble de ses citoyens. « Europe des Etats » et « Europe des peuples » sont donc la même chose, si la signification usuelle des mots reste ce qu'elle est, et non deux choses différentes comme on le croit ou comme on le fait accroire.

2) *L'Europe des Communautés* est la forme actuelle de l'unité européenne. Comme nous l'avons déjà dit (voir la fiche consacrée aux Communautés européennes dans le numéro de septembre 1965), c'est une confédération, comme l'Europe des Etats. En théorie, c'est l'extension de leurs compétences respectives, limitées à la seule économie dans le cas des Communautés, étendues pratiquement à tous les domaines dans le cas de l'Europe des Etats, qui les différencie. Toutefois, tandis que l'Europe des Etats, d'un point de vue institu-

tionnel, ne servirait pratiquement à rien, l'Europe des Communautés a joué un grand rôle bien que de caractère transitoire: faire converger les marchés nationaux jusqu'au point de l'union douanière et du début de l'union économique. En ce sens, et quand même elle n'aurait eu que la valeur d'un mythe, la question, institutionnellement insignifiante, de la procédure du vote à la majorité au sein de la Communauté, a eu aussi une réelle importance historique. Il est évident que les Etats, tant qu'ils restent souverains, ne se plieront jamais à une décision prise à la majorité des autres Etats, contre leur volonté. Toutefois ce fantasme juridique fugitif a rempli la fonction psychologique de faire accroire que les Communautés pourraient se transformer en un véritable pouvoir politique et en ce sens il a soutenu politiquement la marche vers l'union économique.

Mais il demeure que les Communautés ne peuvent se transformer en un véritable pouvoir politique européen, et donc pas même mener à bonne fin l'union économique qui est désormais nécessaire, la période transitoire du Marché commun touchant à sa fin.

3) *L'Europe fédérale* enfin est, d'un point de vue constitutionnel, une fédération. La fédération est, comme on sait, un véritable Etat avec un gouvernement: a) ayant juridiction directe sur tous les citoyens, encore qu'elle soit limitée par les compétences des Etats membres de la fédération; b) élu démocratiquement par tous les citoyens, lesquels constituent partant un seul peuple et non plusieurs peuples (il s'agit toutefois d'un peuple « fédéral » en ce que, contrairement à ce qui se passe chez les peuples « nationaux », tous ses membres sont citoyens à la fois de la fédération et d'un Etat membre).

Différents types de constitutions fédérales sont concevables, mais ce n'est qu'avec une telle constitution qu'on crée un véritable pouvoir politique au-dessus des Etats nationaux, c'est-à-dire qu'on organise la représentation des intérêts européens, en consolidant institutionnellement les intérêts et les idéaux unitaires — or, c'est là le point essentiel.

#### LE CONTENU POLITIQUE DE L'UNITE EUROPEENNE

L'alternative entre l'Europe des Etats et l'Europe des Communautés, d'une part, et l'Europe fédérale, d'autre part, peut sembler exclusivement institutionnelle, abstraite et privée d'un véritable contenu politique. Mais elle l'est seulement pour qui ne prend en considération dans le processus d'intégration eu-

ropéenne que ce qui est déjà réalisé sans considérer le ou les points d'arrivée possibles.

Avant de montrer les aspects politiques spécifiques de ce choix institutionnel, nous devons encore dissiper une équivoque. On pense souvent que le problème du contenu politique de l'Europe se réduit à celui du choix entre l'Europe libérale, l'Europe socialiste, l'Europe chrétienne-sociale, etc. Mais de la sorte, on oublie, premièrement, que l'Europe n'est pas faite; deuxièmement, qu'on aura l'Europe quand on aura une fédération, c'est-à-dire un Etat, qui, en tant que tel, devra laisser pleine liberté d'action à tous les courants politiques sans s'identifier à aucun d'entre eux; par conséquent, il faudra qu'elle soit, en ce sens, démocratique.

Le fait que la fédération, étant un Etat, doive être ouverte à tous les courants politiques n'implique pas toutefois qu'elle n'exclue pas certains résultats politico-sociaux et n'en favorise pas d'autres. C'est un fait que la solution des grands problèmes politico-sociaux ne dépend pas seulement du type de gouvernement mais aussi, et surtout, du type d'Etat, même si d'ordinaire on ne s'en aperçoit pas parce que le problème de la mutation de la forme ou des dimensions de l'Etat a un caractère exceptionnel et ne se manifeste qu'à l'occasion de grands changements historiques. Et c'est un fait d'autre part que, lorsqu'il y a correspondance entre pays légal et pays réel, c'est-à-dire quant un Etat exprime complètement le processus historique, non seulement la gauche peut jouer un rôle de progrès, mais aussi la droite bien qu'avec plus de prudence et de modération. On pourrait illustrer parfaitement cette observation par des exemples empruntés à l'histoire de l'Angleterre. Ce n'est pas à tort que l'on a pu dire que les conservateurs anglais ont été quelquefois plus progressistes que les gauches européennes; et c'est ce qui se produira, probablement, aussi en Europe.

#### LES GRANDS PROBLEMES ET L'UNITE EUROPEENNE

Cela dit, il est facile de montrer les aspects politiques du choix institutionnel. Il suffit de prendre en considération les grands problèmes qui concernent soit la politique économique et sociale, soit la politique internationale, soit les institutions politiques, soit le système des partis, pour se rendre compte que les problèmes de caractère vraiment évolutif trouveraient finalement dans le cadre européen des solutions efficaces, impossibles dans le cadre national (même en changeant sa nature); tandis que les problèmes qui dépendent exclusivement

de l'héritage d'un passé à liquider disparaîtraient rapidement.

En ce qui concerne l'économie et la justice sociale, il faut se rendre compte de deux données de fait: *a)* que le processus de dépassement des marchés nationaux et de création de grands espaces économiques est irréversible, outre qu'il est désirable en tant que facteur d'expansion; *b)* que dans les économies mixtes qui caractérisent notre temps, un minimum de programmation est indispensable pour orienter les investissements à des fins sociales, outre qu'il est utile pour garantir ce développement. Il faut se rendre compte que le processus de dépassement des marchés nationaux, tout en étant irréversible, n'est cependant pas automatique. En effet, on ne peut pas passer du stade de l'union douanière à celui de l'union économique véritable sans l'unification des monnaies, des politiques économiques, etc., c'est-à-dire sans un gouvernement supranational qui, d'autre part, est absolument indispensable pour la programmation supranationale. L'idée de confier le passage de l'union douanière à l'union économique et la programmation européenne à une multiplicité de gouvernements nationaux ou à un centre européen qui n'a pas la nature d'un gouvernement est donc privée de signification. Ce bref aperçu nous suffit à montrer: *a)* que seuls ceux qui choisissent la fédération européenne choisissent vraiment la programmation européenne et le progrès économique et social; *b)* que celui qui ne fait pas ce choix, choisit, sans s'en rendre compte, le maintien de la souveraineté absolue des Etats nationaux et, par conséquent, n'ayant pas la possibilité de faire passer l'économie européenne du niveau de l'union douanière à celui de l'union économique, laisse subsister l'anarchie économique et la toute-puissance des grands groupes industriels, même si, dans le cadre de son Etat, il a l'illusion de se battre pour le socialisme.

Dans le domaine de la politique extérieure, le problème préalable est celui de la détention d'un véritable pouvoir de décision à niveau international. Dans le cas contraire, on ne se donne que deux possibilités: *a)* si ce pouvoir fait tout à fait défaut, on subit la politique des autres, en la faisant passer pour sienne, ce qui se manifeste en réalité dans le fait de parler de buts ou trop généraux ou trop particuliers, sans jamais préciser quels problèmes concrets d'équilibre mondial on se propose de résoudre; *b)* s'il est suffisant pour gêner les grandes puissances mais insuffisant pour résoudre une partie, même petite, des problèmes de l'équilibre mondial, on perturbe l'équilibre existant sans parvenir à en créer un nouveau.

Les Etats européens se trouvent justement dans une situation de ce genre. Par conséquent, celui qui ne choisit pas la

fédération choisit du même coup, bien que sans s'en rendre compte, un état d'oscillation perpétuelle entre la politique de chantage de type gaulliste et la politique de renoncement du satellite, contribuant ainsi à tenir le monde dans un état de désordre et à faire obstacle à la détente, au degré de désarmement possible, à une aide plus efficace au Tiers Monde, etc. Celui qui, au contraire, choisit la fédération choisit du même coup la seule façon d'obtenir un véritable pouvoir de décision à niveau international, et par conséquent se donne aussi la possibilité de mobiliser les forces européennes disponibles pour une politique extérieure de progrès.

En ce qui concerne les institutions politiques, il est indubitable que les Etats de l'Europe occidentale sont en train de vivre une période de crise, crise qui se manifeste par la rupture de la confiance des citoyens dans la classe politique. En première approximation, le problème est constitutionnel: il s'agit de rétablir cette confiance en donnant vraiment au peuple, dans la mesure permise par le stade actuel de l'évolution de la conscience démocratique, le choix du gouvernement. Mais pour cela il est nécessaire que le peuple soit vraiment un peuple, c'est-à-dire une communauté de destin, et que le gouvernement soit vraiment un gouvernement, c'est-à-dire un organe capable d'exprimer une volonté politique suffisamment autonome et forte pour contrôler le destin d'un peuple. Dans tout autre cas, les rapports directs entre les citoyens et la classe politique deviennent inutiles et cessent.

C'est précisément le cas de l'Europe où les gouvernements nationaux ne contrôlent plus le processus de l'économie et de la défense, et où à la place des vieilles sociétés nationales est en train de se former une société européenne. Donc celui qui ne choisit pas la fédération, et pour cette raison, laisse subsister les vieux Etats, laisse subsister du même coup la cause de la crise des institutions politiques. Celui qui au contraire choisit la fédération, non seulement écarte la cause de la crise, mais choisit aussi un type d'Etat dans lequel on peut instituer un gouvernement présidentiel, c'est-à-dire apte à garantir de la façon la plus convenable le choix par le peuple, sans tomber dans le risque du bonapartisme. Cela est dû au fait que dans la fédération, en plus de la division traditionnelle du pouvoir entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire, il existe aussi la division entre le gouvernement de la fédération et les gouvernements des Etats membres, gouvernements qui constituent un frein efficace au pouvoir présidentiel.

En ce qui concerne enfin le système des partis, le problème majeur est constitué par le fait que leur fractionnement em-

pêche la formation de gouvernements homogènes et responsables. La solution est évidemment dans le bipartisme en ce qu'il fait en sorte que le gouvernement soit constitué d'un seul parti et l'opposition de même. Eh bien! pour tenter d'arriver au bipartisme, il faut chercher à créer une situation de pouvoir qui rende possible le regroupement des vieux partis. L'unité européenne constitue la seule situation de ce genre. Avec l'unité européenne les partis seraient obligés d'affronter des élections européennes et de se présenter à l'échelle européenne. On peut facilement prévoir les conséquences d'un tel bouleversement si on se rend compte que les énergies politiques qui n'ont pas de liens européens efficaces seraient battues et tendraient à disparaître. Ce sont: la droite nationaliste, l'intégrisme catholique (la réunion en un seul parti de tous les éléments catholiques), le communisme, le maximalisme socialiste. Il s'ensuit qu'il ne resterait plus que deux formules politiques efficaces: de la droite au centre, celle du parti conservateur moderne, à l'anglaise, et du centre à la gauche, celle du moderne parti démocrate de gauche, tant socialiste que libéral. Même dans ce cas, le choix de la fédération coïncide donc avec le choix politique le plus important.

#### LES DIMENSIONS DE L'UNITE EUROPEENNE

Il ne fait aucun doute que les dimensions de l'unité européenne devraient coïncider avec celles de l'Europe. Mais si l'on critique pour cette raison l'intégration européenne dans le cadre des six pays de la Communauté et la fondation d'un premier noyau fédéral dans ce cadre, on commet une impardonnable erreur qui naît non pas de la nature du problème mais de l'ignorance des différences entre l'Etat unitaire et l'Etat fédéral.

Alors que l'Etat unitaire se justifie en tant qu'expression politique d'une nation (si bien qu'il tente de « nationaliser », voire de force, les groupes appartenant à d'autres nationalités qui se trouvent à l'intérieur de ses frontières) et est par conséquent une formation politique fermée qui ne peut s'étendre au-delà de certaines dimensions, l'Etat fédéral ne se justifie pas en tant qu'expression politique d'un seul groupe. Au contraire sa caractéristique spécifique, grâce à la double représentation politique, est la réalisation de la cohabitation dans le même cadre constitutionnel d'une multiplicité de groupes qui présentent, outre certains éléments d'unité, des éléments de diversité.

Cela étant indiscutable, il est également vrai que le pro-

blème des dimensions de l'unité européenne ne coïncide pas avec celui des dimensions du premier noyau fédéral, mais bien avec celui de ses possibilités d'extension. Il s'agit donc d'examiner non pas la dimension du premier noyau qui est déterminée historiquement, mais son extension prévisible. Par sa force d'attraction, le premier noyau fédéral manifesterait la tendance à s'étendre sur tout le territoire qui présente outre l'élément de la diversité celui de l'unité, c'est-à-dire précisément la tendance à unir toute l'Europe. Naturellement, cette extension se produira d'autant plus facilement et rapidement que les obstacles que constituent les intérêts nationalistes et les régimes totalitaires seront mineurs. Dans la réalité, il s'agit donc d'apprécier la balance de pouvoir que constituent ces résistances, d'une part, et d'autre part, la force d'attraction de la fédération, son poids dans l'équilibre mondial et enfin le fait que l'adhésion à la fédération constituera une puissante alternative démocratique à la crise du communisme et aux résidus du fascisme. En pratique, il n'est pas hasardeux de dire que l'adhésion de la Grande-Bretagne et des autres pays de l'Occident aurait lieu dans un espace de temps relativement bref; et que l'adhésion des Etats de l'Europe orientale, si ce n'est encore celle de la Russie, ne devrait pas se situer au-delà du cycle historique actuel.

## L'Organisation des Nations Unies

### PRELIMINAIRES

Avant d'analyser la structure et la nature de l'Organisation des Nations Unies, il est nécessaire de faire deux brèves remarques préliminaires de méthode. En premier lieu, il faut éclairer les jugements de valeur sur lesquels peut reposer un examen de ce genre. D'une part, on peut examiner l'O.N.U. du point de vue de celui qui croit aux valeurs de la paix et de l'unification du genre humain. D'autre part, on peut l'examiner du point de vue de celui qui estime que la division et la guerre sont une donnée permanente et bienfaisante de l'histoire. Evi-

demment, selon le point de vue que l'on adopte, les termes de l'analyse et de la critique de l'Organisation varieront. L'analyse et la critique de celui qui croit à la valeur de la paix tendront à mettre en relief les défauts de l'Organisation qui l'empêchent d'atteindre pleinement ses buts, l'analyse et la critique de celui qui croit à l'action salutaire de la guerre tendront à détruire aussi ce qui existe déjà, les résultats déjà obtenus. Naturellement l'analyse qui suit a été conduite dans la première des deux perspectives.

En second lieu, une fois éclairés les jugements de valeur de l'étude, il faut préciser ses limites. En effet, l'O.N.U. peut être examinée non seulement sous l'angle de son fonctionnement, pour mettre en lumière son rôle actuel, ses mérites et ses limites, mais aussi sous l'angle historique et sous l'angle idéal pour mettre en lumière d'un côté la situation historico-sociale qui en constitue le fondement et, de l'autre, sa relation avec la condition humaine, avec les motivations effectives du comportement des individus. Notre analyse se limitera pour le moment au premier de ces trois aspects.

#### LA S.D.N. ET SON ECHEC

L'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) est l'héritière d'un organisme analogue, la Société des Nations, dont la création avait été décidée le 28 avril 1919. Comme on sait, l'expérience de la S.D.N. fut un échec complet. Privée d'un caractère vraiment universel (elle naquit sans la participation des Etats-Unis et fut abandonnée en 1939 par les pays de l'Axe et par l'U.R.S.S., exclue), elle ne put rien faire pour prévenir la seconde guerre mondiale et pour empêcher l'agression germano-japonaise.

Diverses raisons furent et sont encore invoquées pour expliquer cet échec. D'aucuns font ressortir que l'absence des Etats-Unis avait irrémédiablement miné le prestige de l'organisation dès sa naissance et l'avait privée de l'apport de la puissance qui avait les traditions pacifistes les plus enracinées. D'autres mettent en relief que le Pacte de la S.D.N., plaçant tous les Etats membres sur le même plan, n'exprimait pas le vrai caractère de l'équilibre international et empêchait ainsi l'organisation de fonctionner. D'autres font enfin remarquer (et ce diagnostic a été établi surtout par la littérature fédéraliste avant et après la seconde guerre mondiale) que la faillite de la S.D.N. était la conséquence inévitable de sa nature de conférence internationale permanente d'Etats qui maintenaient leur souveraineté absolue, ce qui la rendait nécessairement incapable, ne

disposant pas d'un pouvoir autonome, d'influer d'aucune façon sur le comportement des Etats eux-mêmes et d'imposer la paix là où l'existence d'un conflit d'intérêts insoluble par la voie diplomatique poussait à la guerre.

#### ORIGINE DE L'O.N.U.

La Charte des Nations Unies, lentement élaborée avant la fin des hostilités, par les puissances alliées contre l'Axe, avec la signature par les Alliés de la Charte de l'Atlantique établie le 14 août 1941 par le Royaume-Uni et les Etats-Unis, la Déclaration des Nations Unies signée le 1<sup>er</sup> janvier 1942 par les représentants de vingt-six nations alliées, la déclaration anglo-américano-soviétique de Moscou du 30 octobre 1943, la conférence de Dumbarton-Oaks qui mit en présence d'août à octobre 1944 des représentants des Etats-Unis, de l'U.R.S.S., du Royaume-Uni et de la Chine et la conférence de Yalta de février 1945, fut finalement adoptée en sa forme définitive à la conférence de San Francisco (avril-juin 1945) par les représentants des cinquante pays en guerre contre l'Axe. L'Organisation, dont le siège fut fixé à New York, commença à fonctionner effectivement au début de 1946.

#### BUTS

Les buts de l'Organisation des Nations Unies sont définis comme suit par le préambule de la Charte: « ... préserver les générations futures du fléau de la guerre..., créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités..., favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande, ... ». Cet exposé des buts est complété par la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*, adoptée par l'Assemblée générale (les pays du bloc communiste ne l'ont pas acceptée) le 10 décembre 1948. Elle proclame le droit de tous les hommes à la vie, à la liberté, à la sûreté, à la nationalité, à la propriété, à la liberté de pensée, de conscience, de réunion, le droit au travail, au repos, à la sécurité sociale, à l'éducation.

Pour atteindre ces fins, la Charte autorise l'Organisation à intervenir directement avec ses propres forces armées, dont les contingents sont fournis par les Etats membres, chaque fois qu'un ou plusieurs Etats, membres ou non de l'Organisation, recourent à la violence pour régler les différends inter-

nationaux qui constituent une menace contre la paix ou la mettent en péril d'une façon ou d'une autre. Ladite Charte affirme en outre la nécessité pour l'Organisation d'agir dans le domaine économique et social par l'intermédiaire du Conseil prévu à cette fin et des institutions spécialisées qui lui sont reliées, avec les capitaux fournis par les Etats membres.

## ORGANES

L'*Assemblée générale* comprend les représentants de tous les Etats membres qui se réunissent en session ordinaire une fois l'an et en session extraordinaire sur l'initiative du Conseil de Sécurité ou de la majorité desdits membres de l'Assemblée. L'Assemblée générale peut discuter toutes questions rentrant dans le cadre de la Charte. Elle peut formuler des recommandations sur les questions se rapportant aux fonctions attribuées au Conseil de Sécurité (dans certains cas), au Conseil économique et social et au Conseil de Tutelle. De plus, elle approuve le budget et, conjointement avec le Conseil de Sécurité, statue sur l'admission de nouveaux membres et décide de la composition des autres organes de l'Organisation. Elle prend ses délibérations à la majorité simple sur les questions de procédure et à la majorité des deux tiers sur les questions importantes.

Le *Conseil de Sécurité* est formé de onze membres; cinq sont permanents (Etats-Unis, Union Soviétique, Royaume-Uni, France et Chine nationaliste) et six sont désignés pour deux ans par l'Assemblée générale. Le Conseil décide à une majorité de 7 voix, parmi lesquelles doivent être comprises les voix de tous les membres permanents. Chaque membre permanent a donc un droit de veto sur toutes les questions soumises à la délibération dudit Conseil. Le Conseil de Sécurité, qui doit pouvoir exercer ses fonctions à tout moment et est, à cet effet, formé de représentants permanents, porte « la responsabilité principale du maintien de la paix » et peut intervenir chaque fois qu'elle semble menacée, tant par des recommandations qu'en recourant à la force.

Le *Conseil économique et social*, formé de 18 membres élus pour trois ans par l'Assemblée générale, étend sa compétence à toutes les questions de coopération économique et sociale et coordonne l'activité de toutes les institutions spécialisées en rapport avec les Nations Unies.

Le *Conseil de Tutelle* comprend les membres du Conseil de Sécurité, les représentants des Etats qui administrent des ter-

ritoires sous tutelle et un nombre égal de membres élus par l'Assemblée générale. Le Conseil de Tutelle exerce une fonction de contrôle de l'administration des territoires susdits par les Etats à qui elle a été confiée.

La *Cour internationale de Justice*, qui siège à La Haye, est l'organe judiciaire de l'O.N.U. Elle se compose de quinze membres élus pour neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de Sécurité. Sa jurisprudence prend la forme d'avis consultatifs délivrés aux autres organes des Nations Unies et d'arrêts sur les différends d'ordre juridique que les Etats décident de lui soumettre.

Le *Secrétariat* assure le fonctionnement administratif de l'Organisation. Quoi qu'il en soit le *Secrétaire général* a joué, dans la pratique, un rôle politique de premier plan.

Enfin, les institutions spécialisées, reliées à l'O.N.U. par l'intermédiaire du Conseil économique et social, sont les suivantes: l'*Union postale universelle*, l'*Organisation internationale du Travail* (O.I.T.), l'*Union internationale des Télécommunications*, l'*Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture* (F.A.O.), le *Fonds monétaire international* (F.M.I.), la *Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement* (B.I.R.D.), l'*Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture* (U.N.E.S.C.O.), l'*Organisation de l'Aviation civile internationale*, l'*Organisation mondiale de la Santé* (O.M.S.), l'*Organisation météorologique mondiale*, l'*Organisation maritime consultative intergouvernementale* et l'*Agence internationale de l'Energie atomique*.

## LIMITES DE L'ACTION DES NATIONS UNIES

L'O.N.U., dans sa composition et dans sa structure, a éliminé deux des inconvénients qui, comme nous l'avons vu, avaient été indiqués comme causes de la faillite de la Société des Nations. En effet, les Etats-Unis ont été parmi les fondateurs de l'Organisation et en ont été les promoteurs les plus convaincus. A part l'absence de la Chine communiste, l'Organisation des Nations Unies a effectivement un caractère universel.

En outre la structure de l'O.N.U. reflète beaucoup plus fidèlement que la Société des Nations le caractère de l'équilibre mondial du second après-guerre. En effet le droit de veto qui revient au sein du Conseil de Sécurité aux cinq Grands (bien que ce soit faire preuve de peu de réalisme que d'attribuer cette qualité à la Chine nationaliste) empêche qu'une délibération de quelque importance soit prise contre la volonté d'une

grande puissance en sorte que cette dernière serait dans la nécessité de refuser de s'y soumettre et, par conséquent, d'abandonner l'Organisation ou d'en diminuer gravement le prestige en y restant. (D'ailleurs, cette caractéristique de la structure de l'O.N.U. a été sensiblement affaiblie par l'adoption le 3 novembre 1950 d'une résolution qui autorisait l'Assemblée générale, dans le cas où, la paix étant menacée, le Conseil de Sécurité serait paralysé par le droit de veto, à se substituer au Conseil et à faire des recommandations aux Etats membres quant aux mesures à prendre, y compris l'emploi de la force armée).

Malgré les améliorations que représentent la composition et la structure de l'O.N.U. par rapport à celles de la S.D.N., le bilan de son activité, de sa fondation à ce jour, est négatif eu égard à ses fins dernières, même si l'on ne peut nier que l'O.N.U. ait favorisé les contacts diplomatiques et encouragé les solutions négociées plus efficacement que ne l'avait fait la S.D.N. En effet:

1) L'action du Conseil de Sécurité a été jusqu'à ce jour presque complètement paralysée par la rivalité entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Chacune des deux superpuissances a systématiquement exercé son droit de veto pour bloquer toute initiative de l'autre.

2) Les recommandations de l'Assemblée générale et les décisions du Conseil de Sécurité — dans les rares cas où ces dernières ont pu être prises — n'ont souvent pas été observées par les Etats auxquels elles s'adressaient; comme exemples, on peut citer: le plan de partition de la Palestine recommandé par l'Assemblée générale le 27 novembre 1947 et qui eut pour effet de précipiter la guerre; l'internationalisation de Jérusalem, décidée par l'Assemblée générale le 9 décembre 1949 et refusée tant par les Arabes que par les Juifs; la décision du Conseil de Sécurité de demander à l'Egypte, qui n'obtempéra point, de permettre aux navires israéliens d'emprunter le canal de Suez (1<sup>er</sup> septembre 1951); la condamnation par l'Assemblée en 1956 de l'intervention soviétique en Hongrie, restée sans effet; les décisions du Conseil de Sécurité relatives au Cachemire inobservées par l'Inde qui, en 1957, annexa unilatéralement le territoire.

3) Même lorsque l'O.N.U. a pu disposer, pour faire valoir ses décisions visant à étouffer des foyers de désordre, d'une « force de police » internationale, composée de contingents fournis par les Etats membres de l'Organisation, son action a été d'une efficacité réduite, à cause du manque de consistance des

forces armées que les pays en question étaient disposés à fournir (comme dans le cas du Congo et dans celui de Chypre).

4) Dans les rares cas où l'action de l'O.N.U. a eu une certaine efficacité, cela dépendait exclusivement de ce que, dans un cas particulier, une convergence d'intérêts exceptionnelle s'est produite entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., comme au cours de l'épisode de l'intervention franco-britannique à Suez en 1957, ou de ce que, les intérêts vitaux d'une des deux grandes puissances étant directement en jeu, l'étiquette de l'O.N.U. a seulement servi de couverture à une intervention qui aurait eu lieu de toute façon (guerre de Corée).

5) Les initiatives prises pour le désarmement sous l'égide de l'O.N.U., malgré les innombrables conférences convoquées à cet effet, n'ont donné aucun résultat appréciable.

6) La politique de l'O.N.U. en matière d'assistance économique aux pays sous-développés n'a jamais dépassé de modestes limites et a été d'une efficacité négligeable, puisque les pays avancés membres de l'Organisation préfèrent leur venir en aide en leur propre nom, de façon à pouvoir en recevoir une contrepartie en termes d'influence et de prestige, plutôt que de pourvoir l'O.N.U. en capitaux destinés au même usage.

#### NATURE DE L'O.N.U.

Ce bilan permet de constater sans hésitation que la nature de l'O.N.U. n'est pas essentiellement différente de celle de la Société des Nations et que la critique que les fédéralistes adressaient à cette dernière atteignait vraiment les causes de son échec et peut s'appliquer, dans les mêmes termes, à l'Organisation des Nations Unies.

Indubitablement l'O.N.U. est un instrument diplomatique utile dans les contacts multilatéraux et constitue un point de mire sur lequel se dirige l'attention de l'opinion publique mondiale et par lequel l'opinion publique mondiale peut, dans une certaine mesure, faire sentir son poids. Mais elle n'a introduit aucune innovation eu égard au vice de fond de la Société des Nations. Comme la S.D.N., elle n'a pas de pouvoir propre, mais regroupe des Etats qui maintiennent intacte leur souveraineté absolue. Elle ne modifie donc en rien la structure des rapports internationaux, mais ne fait qu'en refléter la nature et les vicissitudes, favorisant les solutions pacifiques, quand l'équilibre mondial pousse dans cette direction, mais n'empêchant pas la guerre dans le cas contraire. Indépendamment de la signification objective qui peut lui être attribuée dans une perspective



historique, comme préfiguration d'un futur gouvernement mondial, elle ne peut donc remplir aujourd'hui que la fonction de couverture internationale des politiques nationales de puissance des Etats qui en font partie.

Pour la paix perpétuelle, il faut un gouvernement mondial de type fédéral, c'est-à-dire la transformation des actuels rapports de force entre les Etats en véritables rapports de droit. Celui qui dissimule cette vérité, et parle de l'O.N.U. comme si elle était déjà un moyen convenable d'obtenir la paix, ne rend pas service à la paix mais à la guerre, parce qu'il travaille objectivement au maintien du *statu quo* et empêche les hommes de prendre conscience du but qu'il faut poursuivre.

## Le recensement volontaire du peuple fédéral européen

### LE PROBLEME FONDAMENTAL DU MOUVEMENT

Deux observations préliminaires concernent, l'une, le M.F.E. et les mouvements européens, l'autre, la population.

1) Il y a beaucoup de personnes comme nous qui croient non seulement à l'Europe, mais aussi à la nécessité de s'engager personnellement pour contribuer à son unification, mais ces personnes, après s'être réunies, après avoir fondé un petit comité, et une section si elles trouvent quelques adhérents, ne savent que faire parce que les conférences, les appels aux autorités, et toute autre action ordinaire, ne donnent pas de résultats appréciables, ne modifient pas les forces en présence.

2) Une grande partie de la population est pour l'Europe, ou le devient facilement si l'on pose le problème, mais n'a aucun moyen pour exprimer efficacement son sentiment européen et pour l'affirmer par la force du nombre. Il est vrai qu'on trouve souvent dans les partis et même dans les gouvernements des hommes favorables à l'Europe. Mais ce n'est pas suffisant. En se réunissant autour d'eux, en votant pour eux, etc., on associe l'Europe à la politique nationale et à ses divisions, on met en évidence la situation des partis plus que celle de l'Europe et on ne permet pas à la population de manifester directement sa vocation européenne.

Ainsi, d'un côté, le M.F.E. reste faible, parce que le manque de résultats pratiques décourage les dirigeants locaux et n'en attire pas de nouveaux; de l'autre, la force européenne qui virtuellement est majoritaire ne se manifeste pas du tout. Pour renverser cette situation une action de base est nécessaire, à laquelle tous les citoyens pourraient participer, une action qui remplirait pour le M.F.E. une fonction analogue à celle des élections pour les partis, des négociations et des grèves pour les syndicats, etc.

### LA CONSTRUCTION D'UN CADRE EUROPEEN DE LUTTE POLITIQUE

La première idée qui vient à l'esprit à ce propos, est de transformer le M.F.E. en un parti et de participer aux élections nationales. Mais, de cette manière, le M.F.E. contribuerait à diviser les citoyens d'un pays, tandis que sa fonction est de préparer la plate-forme pour l'unité, non seulement de tous les citoyens d'un Etat, mais de tous les citoyens de tous les Etats qui peuvent participer à la fondation du premier noyau fédéral européen.

C'est ici que surgit un problème décisif pour l'organisation de la lutte fédéraliste. Ne pouvant participer aux élections nationales, le M.F.E. renonce à agir dans un cadre, le cadre national, où se trouvent réunies toutes les conditions que suppose le développement de la politique normale. Dans ce cadre, tout acte de propagande se traduit *ipso facto* par une modification de la situation de pouvoir. Aucune idée, aussi élémentaire soit-elle, n'est perdue. Deux hommes de la rue parlent entre eux de politique: cela compte aussi parce que cela contribue à changer ou à maintenir leur vote, leur appui à tel ou tel syndicat, etc. Mais la conséquence pratique en est tellement automatique que souvent on l'ignore, et on envisage la propagande, ainsi que le simple échange d'idées politiques, comme si c'était quelque chose de détaché des faits du pouvoir, et comme si un aspect de la politique se réduisait à de pures paroles, à de la propagande considérée comme une fin en soi. Il en résulte, dans le camp fédéraliste, l'illusion que la propagande pure et simple pour l'Europe, et non pour telle ou telle action à laquelle peut participer le destinataire de la propagande, suffirait pour changer le cours des choses.

C'est une illusion à détruire. Dans le camp fédéraliste aussi, la propagande, pour être positive, doit coïncider avec la modification de la situation de pouvoir. Il faut donc associer la propagande pour la Fédération européenne à la propagande

pour un acte que tous les citoyens peuvent faire et répéter, et qui, peu ou prou, contribue à accroître le pouvoir de faire l'Europe. Et cela ne suffit pas. Dans la mesure où il doit unir tous les citoyens de nombreux pays européens, cet acte doit être accompli dans un cadre, le cadre européen, dans lequel n'existe aucun moyen préétabli de faire participer les citoyens à la politique, et dans lequel manque même un quelconque instrument normal d'information publique, tant privée que d'Etat.

Il s'ensuit que, dans le cas du M.F.E., il ne suffit pas d'organiser les adhérents et les militants; il nous faut aussi construire, seuls, le cadre de notre audience et de notre influence, c'est-à-dire encadrer la population. En réalité, bien que sans en avoir une conscience théorique précise, les fédéralistes, à peine leur tâche avait-elle acquis un minimum d'autonomie organisationnelle et politique, ont affronté ce problème et ont tenté de le résoudre avec le Congrès du Peuple Européen, proposé par Altiero Spinelli en 1955 et mis en œuvre à partir de 1957.

#### L'EXPERIENCE DU C.P.E.

Le C.P.E. se fondait sur des élections « primaires » (les élections par lesquelles dans quelques Etats des U.S.A., les partis choisissent leurs candidats aux élections politiques), c'est-à-dire sur des élections organisées par un parti ou par un mouvement mais ouvertes à tous. Son but était d'associer la population à la construction de l'Europe au moyen de l'élection de délégués européens qui auraient dû se battre en son nom. Mais après des débuts prometteurs dans quelques villes, l'action du C.P.E. s'arrêta. Pour organiser les élections primaires il fallait beaucoup d'argent, alors que le M.F.E. n'en avait pas et ne pouvait en avoir; il fallait en outre un nombre élevé de groupes, chacun d'eux assez fort, alors que le M.F.E., n'ayant pas encore trouvé une action propre à le caractériser, en avait très peu.

Pourtant le C.P.E., particulièrement où il avait installé ses bureaux en plein air, avait démontré que la population répond facilement à l'appel des fédéralistes. Il s'agissait donc de trouver une nouvelle formule d'action qui, d'un côté, s'autofinance et, de l'autre, puisse être menée, au moins sous une forme embryonnaire, également par des groupes faibles, et même par des individus isolés, afin de pouvoir la diffuser partout, et de faire naître, en même temps, de nouveaux groupes. Nous pensons l'avoir trouvée avec le *Recensement volontaire du peuple fédéral européen pour la reconnaissance de son pouvoir constituant*.

#### QU'EST-CE LE RECENSEMENT?

1. — *La méthode.* Quand l'Europe aura un gouvernement, chacun pourra, par son vote, renforcer tel ou tel parti européen, pour soutenir la politique européenne correspondant à ses idéaux et à ses intérêts. Mais dans l'Europe d'aujourd'hui, qui n'existe pas encore en tant qu'organisation démocratique, le seul acte qu'on puisse faire pour l'Europe est de se déclarer pour l'unité européenne. Il en résulte que pour le moment l'unique possibilité qu'a la force européenne de se manifester (en politique la force réside dans les votes et dans les comportements du peuple) réside seulement dans les déclarations des citoyens en faveur de l'Europe et dans le compte de ces déclarations. Le Recensement organise cette possibilité dont la réalisation constitue le premier pas pour passer du sentiment européen privé (qui ne pouvant s'exprimer et n'ayant aucun point de repère en dehors de soi reste faible et incertain) au sentiment européen public, autrement dit au premier degré de la force politique.

A cette fin, il se sert d'une fiche: a) la même dans toute l'Europe pour permettre de faire le compte des déclarations; b) portant des slogans sur la signification de l'Europe et de la place du citoyen en Europe, de sorte qu'en lui attribuant sa pleine identité européenne, il ne se sente plus un élément passif de la construction de l'Europe.

Il va de soi qu'un citoyen a conscience d'être un élément actif d'une vie politique seulement quand il a le droit de vote, autrement dit dans le cadre d'un Etat et donc d'un gouvernement, d'un parlement, d'un système de partis, etc. C'est pourquoi ce n'est qu'en lui présentant la future Europe dans les mêmes termes qu'il peut se rendre compte de son sens, et de ce qu'il trouvera en elle citoyenneté à part entière; ce qui équivaut, d'autre part, à la compréhension de la signification profonde de l'intégration européenne. C'est pour cette raison que le nom de Recensement volontaire du peuple fédéral européen pour la reconnaissance de son pouvoir constituant a été donné à la collecte des déclarations en faveur de l'Europe (*recensement*, afin de faire comprendre, au moyen d'un terme qui désigne une opération accomplie normalement par les Etats, que l'unité européenne doit se conclure par la fondation d'un Etat européen; *volontaire*, afin de faire comprendre que cet Etat n'existe pas encore et qu'il dépend de la volonté spontanée des citoyens de le faire naître; (du) *peuple fédéral européen*, pour faire comprendre que, dans la mesure où un Etat naîtra, un peuple naîtra aussi, et que les citoyens européens constituent

ce peuple en formation; *fédéral*, d'autre part, pour faire comprendre que le peuple européen ne sera pas un peuple « national », c'est-à-dire avec un seul visage, mais un peuple plural, composé de nombreuses nations, avec plusieurs visages: un peuple qui conservera le meilleur de chaque nation; *pouvoir constituant*, parce que la fondation d'un Etat concerne le peuple et parce qu'il n'y a pas d'autre moyen pour reconnaître aux citoyens le droit de choisir la forme à donner à l'unité européenne).

En signant cette fiche dont une partie lui est remise, le citoyen peut se déclarer pour l'Europe et conserver une preuve de son geste européen. Comme le M.F.E. ne peut supporter les frais de cette opération, on demande, en plus de la signature, le versement d'une contribution égale au coût de la fiche, de la conservation des archives et aux frais de la campagne (à moins de participation plus importante). Et comme il faut éviter la falsification du nombre des fiches et surtout la soustraction des sommes versées par les citoyens, une Commission de contrôle a été instituée à qui on a confié le monopole de l'émission des fiches, de la conservation des archives et de l'application d'un règlement rigoureux.

N'importe qui, une fois obtenue l'autorisation de la Commission de contrôle, peut organiser le Recensement. Pourtant, pour des raisons évidentes, là où il existe une organisation régionale du M.F.E., la Commission de contrôle est tenue d'inviter celui qui désire organiser le Recensement à placer son action sous l'égide du M.F.E. S'il n'existe au contraire qu'une des organisations membres de l'ancienne U.E.F., qui ne font plus partie du M.F.E. (bien que par bonheur une politique d'unification soit maintenant engagée), les organisateurs du Recensement doivent, au cas où elle l'adopte, le placer sous sa tutelle financière, en plus de celle de la Commission de contrôle. De toute façon, les fonds provenant du Recensement doivent être utilisés pour financer le développement de la campagne, et doivent être administrés conjointement par la Commission de contrôle, les organes supérieurs du M.F.E. et éventuellement par les organisateurs susnommés.

Le Recensement peut être organisé sous une forme publique en plein air (c'est la forme la plus efficace, parce qu'elle met au contact de toute la ville); sous une forme semi-publique dans les milieux de travail, les associations, les écoles, etc., et sous une forme privée par des individus isolés. Il favorise par conséquent le renforcement des groupes faibles et la création de nouveaux groupes à partir d'individus isolés.

2. — *Les objectifs*. Ils sont de deux types, internes et externes. Les objectifs externes consistent en la création et l'ex-

tension d'un lien entre la section et les citoyens, la diffusion de la presse fédéraliste (on publie, entre autres, le *Journal du Recensement*), la diffusion d'insignes, de vignettes pour les autos, etc. (afin de rendre visible dans la ville le sentiment européen). De cette manière on peut créer un lien organique entre les fédéralistes, la population de la ville et ses milieux sociaux, en d'autres termes procurer au fédéralisme une audience à exploiter à des fins politiques par l'institution et le renforcement des Comités du *Front démocratique pour une Europe fédérale* (un appel du Front est distribué à chaque adhérent au Recensement); par des prises de positions politiques qui seront finalement écoutées et publiées par les journaux, etc. Les objectifs internes consistent en la possibilité d'animer les sections, de les financer, d'en créer de nouvelles, d'augmenter partout le nombre des membres et de conquérir le milieu de la jeunesse, qui ne participe que si on lui offre une action dynamique et populaire.

Le nombre des fiches, comme on peut le constater, n'a pas seulement une valeur en soi comme indice de la diffusion du sentiment européen, mais surtout en tant qu'il est un moyen pour obtenir ces résultats.

D'autre part, quand nous approcherons de la possibilité d'effectuer le transfert des pouvoirs des Etats nationaux à la Fédération européenne, et il sera nécessaire de disposer de l'interlocuteur européen de cette opération constituante, le fait d'avoir déjà établi un lien organique entre les fédéralistes d'un côté, la population, les partis, les syndicats, etc., de l'autre, permettra d'organiser, sur la base du Recensement, et avec la technique déjà décrite, le Congrès du Peuple Européen.

3. — *Les moyens*. Il ne faut que de la bonne volonté, un peu de travail et le respect du règlement et de procédés éprouvés lors des premières expériences. La preuve est déjà faite que l'action paie les frais et aide les sections à vivre. Et peut-être est-ce la première fois dans l'histoire qu'une propagande politique est payée par ceux à qui elle est destinée et non par ceux qui la font. Ce n'est pas la peine de souligner la valeur de ce fait (qui démontre du reste la grande force virtuelle du sentiment européen). Ne dépendant plus de personne pour l'action et pour l'argent, les fédéralistes peuvent désormais parler et agir à la première personne, et donner ainsi la force de la vérité au slogan de la campagne (« Faire l'Europe dépend de vous »), dans lequel on résume l'essence de la démocratie européenne.

## POSSIBILITES PRATIQUES DU RECENSEMENT

Pour les évaluer il faut distinguer les grandes villes, les villes petites et moyennes et les milieux sociaux. En ce qui concerne les grandes villes, de plus d'un million d'habitants, il a été prouvé qu'on peut faire une action publique environ tous les deux mois (sauf pendant les saisons défavorables) et recueillir chaque fois environ 6.000 adhésions, 400 abonnements et diffuser 500 insignes et 500 vignettes pour les autos (bien entendu si les militants sont bien préparés et si les sièges de collecte sont en nombre suffisant). Sur cette base il est possible de recruter de nouveaux militants jeunes, d'obtenir de nouvelles inscriptions au M.F.E. et de couvrir une bonne partie des dépenses de la section locale, de s'assurer les adhésions d'importantes personnalités politiques de la ville, de fonder des Comités du Front, d'intéresser l'opinion publique dans son ensemble tout en obtenant un résultat de propagande qu'on ne pourrait même pas atteindre en y dépensant des centaines de milliers ou des millions de francs. En ce qui concerne les petites villes, avec des groupes organisés, l'action, si elle est bien conduite, devient pour quelques jours l'événement principal de la vie de la ville, à tel point qu'elle procure dès le début aux fédéralistes un véritable poids politique. Après une action de ce genre les partis et les syndicats ne peuvent plus négliger le M.F.E., et pratiquement il est facile d'obtenir qu'ils demandent à être informés et à participer au moins indirectement, à son développement. En ce qui concerne les milieux sociaux, la preuve a déjà été faite qu'avec le Recensement quelques personnes peuvent obtenir l'adhésion de la majorité des membres de syndicats, d'écoles, d'entreprises, d'associations, etc., et les amener à l'Europe en diffusant le journal, des insignes, en les faisant adhérer au M.F.E., etc.

## ORGANISATION DU RECENSEMENT

Qui veut organiser le Recensement n'a qu'à s'adresser à la Commission de contrôle (Viale Majno, 20, Milano), de laquelle il peut obtenir les instructions pratiques, le règlement, les fiches, les tracts de propagande, les insignes, les vignettes pour les automobiles et des numéros spécimens du Journal du Recensement. Un conseil. Le règlement et les instructions sont ennuyeux, donc qui veut organiser le Recensement doit perdre patiemment une heure ou deux à les lire avec attention. Il n'y a pas d'autre moyen de garantir le sérieux et le développement de la campagne.

## Les livres

W. HORSFALL CARTER, *Speaking European*, London, George Allen & Unwin Ltd, 1966, 223 pp.

L'histoire des rapports entre la Grande-Bretagne et les six Etats de la petite Europe au cours des années du second après-guerre n'est pas très connue, et l'image que nous en avons est souvent faussée par la propagande, parfois tendancieuse, qui a accompagné les longues négociations pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Aussi est-il particulièrement utile de lire cet ouvrage brillant qu'est *Speaking European*, dont l'auteur, l'anglais W. Horsfall Carter, un journaliste qui a appartenu un temps au *Foreign Office*, possède une connaissance souvent de première main de la complexe histoire des positions adoptées par la Grande-Bretagne devant le processus d'unification européenne.

Le tableau qu'en trace Carter est très intéressant. Il met en évidence que:

a) Les travaux du Conseil de l'Europe virent la Grande-Bretagne, flanquée des Etats scandinaves, de l'Irlande et de l'Islande, alignée en permanence sur des positions de pure collaboration intergouvernementale, contre les Continentaux, épris (*zealots*) de supranationalité.

b) La Grande-Bretagne refusa d'adhérer à la C.E.C.A., bien que les Six, et surtout la France, fussent disposés à céder de façon substantielle aux exigences anglaises. Ceci vaut également pour la C.E.D., dont la chute à l'Assemblée nationale française, le 30 août 1954, fut, d'après Carter, « due essentiellement à l'auto-exclusion de la Grande-Bretagne » (p. 91).

c) Après l'accord de Messine, la Grande-Bretagne essaya d'empêcher la naissance du Marché commun, en proposant comme alternative la création d'une vaste aire de libre-échange. Carter rapporte à ce propos une déclaration faite par McMillan,

qui était à l'époque chancelier de l'Echiquier, à la Chambre des Communes le 26 novembre 1956: « Nous voulons être sûrs que des accords comme ceux des puissances représentées à Messine, qui ont pour but l'union de l'Europe, n'auront pas pour résultat de la diviser davantage. Telle est la raison décisive pour toute association d'autres pays avec les Six... Nous aurions voulu trouver une voie par laquelle les pays du *Commonwealth*... et l'Europe eussent pu, s'ils l'avaient désiré, s'unir dans un marché encore plus grand » (p. 109). « Mais les obstacles à cet amarrage du *Commonwealth* à l'Europe étaient évidents, poursuit Carter, et le gouvernement avait dans cette intention élaboré la solution de rechange d'une aire réciproque de libre-échange avec les puissances de Messine et — cela est important — avec toutes les autres puissances de l'O.E.C.E. qui auraient désiré y participer. Dans ce projet il n'y aurait pas eu de tarif unique, chacun aurait eu ses propres tarifs. La liberté d'action nationale aurait été maintenue. Mais les membres de l'aire européenne de libre échange auraient dû éliminer progressivement leurs tarifs, abolir progressivement les contingents et procéder de la même façon avec les subsides à l'exportation. A cause du système préférentiel à l'intérieur du *Commonwealth*, consistant en des concessions spéciales aux colonies pour leur développement et en l'engagement de leur part de soutenir l'agriculture britannique, l'extension de la libéralisation proposée aurait dû nécessairement s'appliquer aux seuls produits industriels » (ibid.).

d) Ayant échoué dans sa tentative d'empêcher la naissance du Marché commun, la Grande-Bretagne essaya, en 1961, de le manœuvrer de l'intérieur, en y adhérant. Cette tentative compta, parmi ses principaux agents, les pressions exercées par l'administration Kennedy, à telle enseigne qu'elles permirent à lord Hitchingbrooke de définir l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun comme « un mariage sous menace à main armée (*shotgun marriage*) ordonné par le président Kennedy » (p. 153).

Tout en attribuant au président des Etats-Unis l'intention de favoriser l'unification de l'Europe, Carter ne manque pas de noter que le *dollar gap*, qu'on venait de créer aux U.S.A., poussait l'administration de ce pays à essayer de faire évoluer la C.E.E. dans le sens d'une aire de libre-échange atlantique, à tel point que « les optimistes, et spécialement ceux qui en Grande-Bretagne étaient encore opposés à la Communauté, entrevirent leur salut dans ce développement, par la fusion tant des Six que des Sept en un plus vaste regroupement atlantique » (p. 145); il fait remarquer également que les développements de la po-

litique agricole communautaire provoquèrent une rude attaque de la part du secrétaire d'Etat américain à l'agriculture, Orville Freeman, à la réunion ministérielle du Comité agricole de l'O.E.C.D., le 18 novembre 1962.

Les déclarations officielles du gouvernement anglais de cette période prouvent qu'il était dans les intentions de la Grande-Bretagne de prévenir un développement ultérieur de la Communauté dans un sens supranational, en favorisant l'évolution souhaitée par l'administration américaine, laquelle coïncidait du reste avec la ligne traditionnelle de la politique anglaise face aux initiatives européennes des Continentaux. Quand, à la Chambre des Communes, se posa le problème de se décider pour la simple association ou pour l'adhésion de plein droit, McMillan soutint que, avec l'association, « ... on aurait eu les mêmes difficultés économiques pour le *Commonwealth*, tandis que d'un autre côté l'influence britannique sur la formation de l'Europe eût été nulle » (p. 151). Quelle devait être cette influence, Heath l'expliqua, de même que le fameux « européiste » Duncan Sandys (1), au cours du débat. Ils soutinrent que (ce sont les paroles de Carter) « le traité n'imposait, ni explicitement ni implicitement, aucune obligation à consentir à quelque forme que ce soit de développement constitutionnel » et que « à l'intérieur de la Communauté la Grande-Bretagne aurait été en mesure d'exercer son influence afin de déjouer toute machination fédérale » (p. 153).

Les faits que cite Carter permettent même de voir sous un jour différent de l'habituel les circonstances qui déterminèrent la rupture des négociations en janvier 1963. « Ce ne sont pas les Français, écrit-il, qui firent échouer les conversations, comme on l'admit généralement alors. L'histoire en est plus compliquées. Ce qui arriva ce fut que, après le rejet du plan anglais qui avait pour but d'assurer des débouchés comparables (2), la Commission de Bruxelles élabora une série de propositions de compromis qui, en tout état de cause, furent à leur tour repoussées par les négociateurs anglais parce qu'elles n'éliminaient pas le risque que les prix des produits agricoles pussent être fixés, dans la Communauté, à un niveau si haut qu'il permît aux agriculteurs de la Communauté de produire suffisam-

(1) Au cours du même débat l'« européiste » Duncan Sandys déclara (ce sont toujours les paroles de Carter) que « si les intérêts du *Commonwealth* avaient été sérieusement compromis par les résultats des négociations de Bruxelles, il se serait retiré de la vie publique » (p. 157).

(2) Pour les exportations des pays du *Commonwealth*.

ment pour nourrir tout le monde, éliminant ainsi complètement les importations du *Commonwealth*. En outre, les Anglais demandaient encore des assurances que, si le fonctionnement du système agricole de la Communauté portait préjudice au commerce du *Commonwealth*, des mesures seraient automatiquement prises pour y remédier (*remedial action*). C'est sur cette question qu'on aboutit à un point mort au cours de la réunion des ministres du 22 juillet. Ceux qui voulaient l'entrée de la Grande-Bretagne étaient certainement troublés, craignant de perdre une dernière occasion; les délégués français étaient naturellement les moins intéressés, considérant que les intérêts français auraient été mieux protégés si l'entrée de la Grande-Bretagne avait été renvoyée jusqu'au moment où la France se serait assuré un meilleur contrôle sur d'autres aspects de l'union européenne, mais les instructions de Paris visaient seulement à obtenir le meilleur prix possible, et non pas à faire échouer les négociations. Il y eut une proposition française de maintenir les prix communautaires au niveau du pays de la Communauté pratiquant les prix les plus bas; mais elle était manifestement inacceptable pour les Allemands. Alors les experts de la Commission, sur une initiative belge à ce qu'il semble, mirent au point une douzaine d'amendements au plan de la Communauté, dans l'intention de rendre les choses plus faciles pour les Anglais. Mais les Français persuadèrent leurs collègues que, pour une raison ou pour une autre, ils étaient inacceptables. Et quand les ministres se rencontrèrent pour une nouvelle et dernière réunion avant le départ en vacances, la seule suggestion que le professeur Hallstein se trouva en mesure de faire, de la part des Six, fut que les Anglais proposassent des amendements au plan de la Communauté. Les experts britanniques y consentirent, ne présentant rien moins que vingt-quatre amendements, que même les meilleurs amis des Anglais, les Hollandais, ne purent que qualifier de 'techniquement corrects, mais politiquement extravagants'. Le seul résultat, à vrai dire, fut d'unir de nouveau les Six. Les Français... firent alors deux concessions considérables. Ils convinrent avec leurs collègues que, si d'un côté il n'était absolument pas question de parler de 'débouchés comparables' pour les exportations du *Commonwealth*, la Communauté devrait cependant fixer ses prix de façon à assurer des 'facilités raisonnables' pour les importations des pays tiers. Et ils acceptèrent l'idée de mesures spéciales pour maintenir le commerce de la Nouvelle-Zélande avec la Grande-Bretagne, car son économie en dépendait. Mais cela ne servit à rien, les Anglais insistant encore pour obtenir des ga-

ranties plus sûres au bénéfice des *ex-dominions* dans les années immédiates » (pp. 162-3).

« Pendant toute cette période, jusqu'en août 1961, conclut Carter, les preuves n'avaient à vrai dire pas manqué de l'existence d'une opposition interne à l'initiative du gouvernement; il s'agissait de preuves éclatantes de la persistance et de la force des liens avec le *Commonwealth*; et on avait enregistré de nombreuses et imprudentes déclarations de la part des champions de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté, lesquelles ne pouvaient toutes que confirmer dans leurs idées les sceptiques des six pays et donner à penser, vraiment, que la Grande-Bretagne, dans son ensemble, était encore psychologiquement déphasée par rapport aux aspirations continentales et que ses intérêts étaient divergents.

A qui incombe la responsabilité? Sur la base des procès verbaux officiels des séances... il était impossible de contester l'affirmation du général de Gaulle que les discussions étaient tombées dans un cercle vicieux et qu'elles ne menaient à rien. Si l'action du général de Gaulle eut à l'époque un tel effet de choc, une grande part des responsabilités incombe à la presse anglaise, aux journalistes qui relataient ce qui se passait à Bruxelles et aux commentateurs qui jouèrent presque comme un seul homme le rôle de devins. Ils firent constamment en sorte de suggérer l'idée que le succès était assuré pour les négociations anglaises, tandis qu'en réalité on n'avait obtenu de résultats que sur un certain nombre de questions secondaires et qu'on était complètement bloqué sur des problèmes vraiment cruciaux et, tout particulièrement, s'était de plus en plus fortement développée sur le Continent la conviction que 'le mariage prévu entre la Communauté et le *Commonwealth* n'aurait pas lieu' » (p. 166).

\* \* \*

Ce comportement de la Grande-Bretagne, d'après Carter, n'est pas exempt de justifications historiques, politiques et économiques. « La plus évidente, écrit-il (pp. 142-143), et le plus volontiers évoquée par les représentants du gouvernement au Parlement et dans les réunions internationales, c'était naturellement celle des liens avec le *Commonwealth*. On a certainement du mal, à Westminster et au Whitehall, à se libérer de la tradition qui consiste à ne prendre aucune décision importante en politique étrangère sans le consentement ou au moins l'acquiescement des *ex-dominions*, indépendants certes, mais encore alliés. Et ce qui compte le plus, c'est qu'est apparue une nouvelle génération qui voit dans le nouveau *Commonwealth*

un groupe multiracial unique au monde, et d'une grande importance pour la solution des problèmes mondiaux; pas une unité économique évidemment, mais une expérience sociale d'une grande valeur. D'un point de vue purement économique, bien entendu, même si le système préférentiel du *Commonwealth* constituait manifestement un avantage qui perdait de son importance, et même si l'industrialisation de la plupart des pays du *Commonwealth* donnait une nouvelle tournure au commerce, il n'en était pas moins vrai qu'en 1960 le *Commonwealth* participait pour 40% au commerce de l'Angleterre. Mais en réalité le *Commonwealth*, quoi qu'en puissent penser les continentaux mal informés, était, à ce stade, le moins important des obstacles.

Si politiquement la Grande-Bretagne ne pouvait plus être comptée parmi les grandes puissances, économiquement sa position dirigeante dans la zone de la livre sterling et en tant que plus grande importatrice mondiale de produits agricoles (et seconde importatrice de matériaux industriels) lui conféraient indiscutablement une position mondiale, dépassant largement sa position européenne. On ne pouvait pas non plus ignorer ses responsabilités permanentes en politique et en stratégie. C'est évidemment cette position mondiale qui met la Grande-Bretagne à part des Etats de la constellation européenne: le fait est qu'elle dépend du commerce international non seulement pour le superflu, mais pour son existence même (un tiers seulement du commerce anglais se fait avec le continent européen, le reste avec les quatre autres continents). Et ce fait économique a un corollaire politique d'une grande importance. La Grande-Bretagne, qui n'est plus elle-même une puissance navale, s'est vue pour cela obligée de maintenir les relations les plus étroites possible avec la plus grande puissance navale d'aujourd'hui, les Etats-Unis. Ce lien avec les Etats-Unis est un des principaux facteurs du problème, pour ne pas dire le principal... Une langue commune et une commune tradition démocratique nous lient aux Américains; mais la base fondamentale de cette ancre de salut qu'est l'alliance américaine est l'intérêt suprême — ou, comme on pourrait dire, la nécessité absolue. Il est inutile de regarder ailleurs pour voir les raisons de la persistance, jusqu'en 1949, du dogme que l'objectif désirable de l'unité européenne doit toujours être vu dans un cadre atlantique ».

\* \* \*

Carter, cependant, est résolument favorable à un rapprochement de l'Angleterre et de l'Europe. Sa conviction se fonde surtout sur des considérations de caractère stratégique. Dans

la situation actuelle, écrit-il, « ...la Russie est avant tout préoccupée de maintenir le *statu-quo*, et la 'coexistence pacifique' prend le pas sur la 'révolution mondiale', tandis qu'en Europe on s'est débarrassé, à tout point de vue, de la crainte d'une invasion russe. Avec les ans le monolithisme communiste est devenu un champ clos plein de conflits politiques et de rivalités économiques, et, de même, l'alliance occidentale est aujourd'hui sujette à des tensions semblables. Et le renouveau du nationalisme — ou peut-être pourrait-on parler de l'avènement d'un nationalisme 'européen' — a eu pour résultat que les deux alliances de l'époque de la guerre froide apparaissent anachroniques, pour ne pas dire sans fondement. La crise de l'O.T.A.N. est symbolisée par le défi de la France gaulliste — mais elle naît de l'assurance en elle-même d'une Europe prospère » (p. 208).

Dans une telle situation, on ne peut attendre des Etats-Unis qu'« une concentration sur les intérêts vitaux de l'Amérique » (p. 209). « Vers 1969, affirme Carter qui cite l'opinion d'un expert américain, le gros des troupes américaines... aura été retiré de l'Europe et toute la stratégie qui se fonde sur l'O.T.A.N. ... aura été abandonnée pour une espèce de défense de la « forteresse américaine » reposant sur des missiles intercontinentaux et des brigades mobiles d'infanterie qui pourront être rapidement transportées dans n'importe quel foyer de crise du monde » (p. 209).

« Manifestement, continue Carter, l'Europe ne dépend plus complètement des Etats-Unis pour la conservation de sa liberté et de son existence politique — ou, à tout le moins, la majorité des Européens ne le pense pas: cependant, la permanente vulnérabilité de l'Europe demeure le fait premier de l'équation stratégique et, les choses étant ce qu'elles sont, l'élément décisif dans la stratégie nord-américaine de la dissuasion » (p. 216). Dans cette situation, la seule issue possible pour l'Europe consiste à créer « un mécanisme pour coordonner et, si possible, pour aller jusqu'à amalgamer les moyens de dissuasion anglais et français dans le cadre de l'alliance occidentale. Tel doit être, par conséquent, le but de la Grande-Bretagne — une association avec une Europe ouverte sur le monde, à travers un renouvellement du *partnership* avec la France » (p. 217), accompagnée, sur le plan économique, « d'une association avec la C.E.E. sur le type de l'accord d'association anglais avec la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, en maintenant en même temps ses liens avec les pays de l'A.E.L.E. » (p. 217).

L'accroissement de l'indépendance de la politique anglaise vis-à-vis des Etats-Unis constitue une condition préliminaire de

ce rapprochement. Carter écrit à ce propos (p. 205): « Aussi longtemps que la Grande-Bretagne optera pour le rôle de 'cheval de Troie', d'avant-poste de l'Amérique sur cette rive-ci de l'Atlantique — comme McMillan sembla le faire à l'occasion de la rencontre à Nassau avec le président Kennedy — elle se disqualifiera aux yeux du général de Gaulle et de tous ceux au nom de qui il parle, eu égard à sa participation à la nouvelle Europe, confiante en elle-même ». Une fois opéré le dégageant par rapport aux Etats-Unis, affirme Carter avec un sens politique aigu, de Gaulle serait satisfait de favoriser une certaine collaboration institutionnelle entre les pays de la C.E.E. et la Grande-Bretagne « afin de pouvoir ainsi compter sur l'appui de l'Angleterre à sa conception de l'Europe, contre celle des intégrationnistes » (p. 201).

\* \* \*

On aura certainement compris que le rapprochement préconisé par Carter entre l'Angleterre et l'Europe devrait se faire sur une base gaulliste, la seule effectivement sur laquelle un tel rapprochement apparaît aujourd'hui pensable. Certes, il se rend clairement compte de tout ce qu'une construction de type gaulliste (et même communautaire) peut être préjudiciable à la démocratie: « ... si le sort des membres des parlements à notre époque n'est pas enviable, écrit-il (p. 126), rapportant une opinion de Beesley qu'il approuve, cela tient au fait qu'une part de plus en plus grande des problèmes qu'ils doivent traiter ne peut plus, par la force des choses, être résolue dans le cadre national. Les ministres ne sont pas en mesure de prendre des décisions unilatérales efficaces et *a fortiori* les parlementaires nationaux sont dans l'impossibilité, au sens propre du terme, de leur demander des comptes ». Mais Carter estime qu'il n'y a pas d'alternative à cette situation. Il ne croit pas en la possibilité d'une fédération européenne avec un parlement européen élu au suffrage universel. Pour justifier cette opinion, il ne trouve rien de mieux que de citer cette inépuisable source de platitudes européennes qu'est Salvador de Madariaga: « L'assemblée élue au suffrage universel présuppose une nation. L'Europe n'est et ne sera jamais une nation. Elle est une grappe de nations. Son Assemblée doit donc être élue par les parlements nationaux » (p. 127).

Il s'agit là d'affirmations qui ne méritent même pas qu'on les réfute. Mais au-delà de la banalité des justifications, il reste ce fait instructif que, en Grande-Bretagne, être gaulliste signifie, ainsi que le démontre le beau livre de Carter, se trouver

dans une position très avancée par rapport à l'Europe. Tous ceux qui s'imaginent que l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun constituerait un important pas en avant du processus d'intégration européenne devraient ne pas l'oublier.

f. r.

LUCIO LEVI, *Alexander Hamilton e il federalismo americano*, Pubblicazioni dell'Istituto di Scienze Politiche dell'Università di Torino, Giappichelli, Torino, 1965, L. 3.400.

Dans cet ouvrage, Lucio Levi retrace l'histoire du processus de formation et des développements initiaux de la première expérience historique du fédéralisme à travers les idées du plus grand protagoniste des événements qui menèrent à la fondation des Etats-Unis d'Amérique: Alexander Hamilton. L'étude de ce personnage est intéressante du fait qu'il fut toujours au centre des événements les plus importants de l'histoire américaine de son époque, depuis le moment où les colonies américaines prirent position contre la mère-patrie jusqu'à la fondation et à la consolidation de la fédération.

Comme on le sait, les colonies anglaises de la côte atlantique, devenues treize républiques indépendantes après la rébellion contre la mère-patrie, s'associèrent par des liens de caractère confédéral. Le Congrès continental était l'organe permanent de caractère diplomatique au sein duquel les délégués des Etats résolvaient leurs conflits réciproques. Mais la Confédération, n'ayant pas reçu du peuple nord-américain un pouvoir indépendant en mesure de s'exercer face à eux, subissait, sans pouvoir la contrôler, la dynamique des intérêts divergents des Etats.

Déjà, durant la guerre d'indépendance, l'inefficacité de l'organisation commune s'était manifestée: le Congrès, auquel revenait la direction des opérations militaires, dépendait des Etats pour le recrutement des hommes et pour la perception des impôts. En conséquence, les Etats voisins du front durent supporter d'énormes sacrifices en hommes et en argent, tandis que les autres Etats, répondant mal aux demandes du Congrès, se déchargeaient du poids de la guerre sur les plus infortunés.

Les défauts de la Confédération américaine apparurent au grand jour à la fin de la guerre. Rivalités commerciales, disputes territoriales, désordres et instabilité politique révélèrent l'impuissance du système à engendrer la prospérité, à maintenir l'ordre et à garantir le respect des droits individuels.



En outre, ne présentant pas un front compact à l'extérieur, la Confédération ne pouvait garantir ni sa sécurité et son indépendance, ni celles des Etats membres, qui devenaient un « jouet entre les mains des puissances européennes », comme l'a dit Hamilton. Aussi l'association entre les treize ex-colonies s'acheminait-elle vers une rapide dissolution. Hamilton fut parmi les premiers, et sans doute le plus clairvoyant, à dénoncer le vice de fond de la Confédération et à proposer le remède approprié: l'attribution de pouvoirs effectifs au gouvernement central.

Naturellement, comme Levi le met en évidence, l'expérience européenne contribua à faire prendre conscience de la nature du problème américain. En effet, Hamilton comprit que si la Confédération laissait prévaloir le principe de la division politique l'histoire américaine serait déterminée selon le modèle européen de l'équilibre entre Etats souverains, des poussées hégémoniques de la puissance la plus forte, du militarisme et de l'autoritarisme des structures internes des Etats. Le problème à résoudre n'était donc pas dans la façon de gouverner les différentes républiques nord-américaines, mais dans l'établissement d'institutions nouvelles et solides, capables de déterminer la politique fondamentale du peuple américain ainsi qu'une histoire américaine unitaire.

Mais cette profonde conscience historique et politique des fédéralistes, et en particulier de Hamilton, sut se traduire en actes par des moyens appropriés au but à atteindre. L'obstacle le plus difficile à surmonter venait des intérêts de ceux qui occupaient des positions de pouvoir dans les Etats (courant particulariste). En effet, si un pouvoir central s'était instauré, ceux-ci auraient risqué de perdre leur *status* d'hommes politiques, par suite de la réduction radicale des postes dans le cadre des nouvelles institutions (un parlement et un gouvernement — au lieu de treize — dotés des compétences politiques fondamentales). A cette tendance s'opposait le courant unitaire, conscient de ce que la fondation d'un gouvernement panaméricain ne pouvait résulter d'une politique progressive des Etats, mais d'un bond révolutionnaire. Sa stratégie se fondait sur la tentative, 1) de porter la lutte pour fonder les nouvelles institutions hors du cadre politique des Etats et du Congrès lui-même (reflet de l'équilibre des Etats), 2) de dépasser les divisions caractérisant la lutte politique dans les Etats et d'activer celle entre les partisans et les adversaires de la fondation d'un gouvernement américain, 3) d'employer une force autonome pour imposer une nouvelle constitution. Cette tentative réussit parce que, exploitant un moment de crise provoqué par les

graves désordres sociaux survenus dans le Massachussets en 1786, les fédéralistes surent porter la bataille pour la constitution sur leur propre terrain de lutte, depuis la Convention de Philadelphie en 1787, qui élaborait le projet, jusqu'aux conventions locales élues spécialement pour ratifier ou repousser la Constitution.

Cette dernière fut le fruit d'un compromis entre les deux courants qui caractérisèrent la période confédérale de l'histoire américaine. La constitution fédérale — dont le fonctionnement a été décrit dans les essais du *Federalist* par Hamilton, Jay et Madison, pour soutenir la ratification de la constitution de la part des Etats, établit un pouvoir central fort, en laissant cependant subsister la souveraineté des Etats. Et Hamilton lui-même, qui avait pris position pour un gouvernement unitaire fort, accepta le compromis et le soutint avec passion à la Convention de New-York. Il agit ainsi parce qu'il fut le premier à comprendre que, en ôtant aux Etats les pouvoirs relatifs à la politique extérieure et militaire ainsi qu'à la politique économique générale, on éliminerait les causes de désordre politique et économique en Amérique du Nord, assurant ainsi à plusieurs générations d'Américains une destinée de paix, de démocratie et de richesse.

Dans la dernière partie de son ouvrage, Levi traite de l'action politique de Hamilton dans le cadre du nouvel Etat. Là aussi, son intervention se révéla indispensable pour consolider les fragiles institutions qui se seraient probablement dissoutes sans une politique énergique du gouvernement central. Hamilton remplit la charge de ministre et, à travers une série de mesures historiques (consolidation de la dette publique, institution d'une banque nationale, réorganisation monétaire, protection douanière de l'industrie naissante) il jeta les bases pour le développement du marché américain et réussit à cristalliser un solide bloc d'intérêts autour du gouvernement central.

Ces arguments, comme beaucoup d'autres mis en lumière dans l'étude de l'expérience politique d'Alexander Hamilton, sont exposés avec rigueur par l'auteur; celui-ci, dans un chapitre important consacré au *Federalist*, expose la conception fédéraliste de la politique, de la société et de l'Etat. Cet ouvrage, fruit d'une riche et consciencieuse documentation historique, se distingue par la clarté particulière de l'enquête et par l'assurance dont l'auteur fait preuve dans l'organisation et l'interprétation du matériel recueilli.

## Notes bibliographiques

---

BERNT ENGELMANN, *Das eigene Nest. Ein Panorama bundesdeutscher Gegenwart*, Darmstadt, Franz Schneekluth Verlag, 1965, 267 pp.

BERNT ENGELMANN, *Deutschland Report*, Berlin, Exlibris Verlag, 1965, 291 pp.

Bernt Engelmann est journaliste à la « Norddeutsche Rundfunk », la station de radio-télévision de Hambourg, où il dirige l'émission hebdomadaire « Panorama », connue comme étant, en Allemagne de l'Ouest, la source d'informations la plus critique vis-à-vis de la réalité actuelle de la République Fédérale Allemande, une sorte de « Spiegel » télévisé. Il lui arrive d'écrire des livres consacrés aux mêmes questions qu'il traite dans son émission télévisée, mais sans jamais abandonner un style qui se tient à mi-chemin entre le journalisme politique et la satire de la politique et des mœurs.

*Das eigene Nest* est une enquête sur le problème de la liberté d'opinion dans la République Fédérale, menée à travers l'analyse d'une série de cas particuliers dont certains ont été portés à la connaissance de l'opinion publique par la grande presse. Il en résulte que, sans parler de l'interdiction du parti communiste et de la diffusion des idées communistes, et même à propos de problèmes fondamentaux tels que la réunification nationale, la défense, le désarmement, etc..., les autorités de la République Fédérale ont tendance à limiter, parfois de façon très grave, l'exercice de la liberté d'opinion.

*Deutschland Report* constitue une analyse de caractère plus général de la politique officielle de la République Fédérale, avec une attention toute particulière pour le problème de la réunification nationale. La thèse fondamentale de ce livre est que les forces qui gouvernent l'Allemagne de l'Ouest, pas plus

d'ailleurs que celles qui gouvernent l'Allemagne de l'Est, n'ont vraiment pas intérêt à la réunification nationale, car elle mettrait en jeu leurs positions de pouvoir. C'est là que réside, d'après l'auteur, la cause profonde des incertitudes et des contradictions de la position officielle du gouvernement fédéral allemand à propos de la réunification. C'est en substance la thèse de la S.P.D., parti auquel vont les sympathies de l'auteur, qui ne se prive cependant pas d'exprimer des critiques à son adresse sur tel ou tel point.

s. p.

GEORG PICHT, *Die deutsche Bildungskatastrophe*, München, Deutscher Taschenbuch Verlag, 1965, 153 pp.

L'auteur de ce travail s'est fait connaître récemment par une série d'articles qu'a publiés l'hebdomadaire « Christ und Welt ». Ils ont, sur un ton dramatique, porté à la connaissance de l'opinion publique la situation de crise dans laquelle se trouve le système d'enseignement de la République Fédérale. Ce volume est formé justement de l'ensemble de ces articles auxquels viennent s'ajouter des essais et des conférences sur le même thème.

D'après l'auteur, la crise de l'école en Allemagne occidentale tient fondamentalement au fait que le nombre de personnes qui obtiennent un titre universitaire est absolument insuffisant par rapport aux besoins du pays et en comparaison avec les autres pays industrialisés, surtout ceux de l'Europe orientale. Les déficiences qualitatives du système ne sont cependant pas négligées, et à ce propos on souligne particulièrement l'émigration des techniciens et des scientifiques vers les U.S.A. Pour remédier à cet état de choses, on propose non seulement une série de réformes de structure, mais aussi une substantielle transformation du rapport entre les dépenses sociales et les dépenses pour l'instruction, au bénéfice de ces dernières, faute de quoi il serait tout à fait impossible de trouver les ressources nécessaires pour effectuer les réformes. Toujours à ce même propos, le volume se termine sur une critique extrêmement sévère des principes de la « Wohlstandsgesellschaft » dominant en République Fédérale, et qui tendent à sacrifier aux exigences de la consommation tout autre besoin public.

s. p.

JOHANNES F. BARNICK, *Deutschlands Schuld am Frieden*, Stuttgart, Seewald Verlag, 1965, 394 pp.

Ce jeune historien, qui a déjà acquis une certaine notoriété avec son livre *Die deutsche Trümpfe*, se propose ici d'affronter le problème qui est au cœur de l'histoire de l'Allemagne moderne, celui des causes profondes de la catastrophe qui s'est produite dans ce pays à la suite des deux guerres mondiales successives.

Pour fournir une réponse à un tel problème, il suit un chemin très malaisé, mais révélateur. Il tente d'établir si, dans l'histoire de l'empire bismarckien, on a recherché quelque possibilité concrète de développement positif, c'est-à-dire ni impérialiste ni autoritaire, et par conséquent une alternative correspondante effective pour les contemporains. Sa réponse est fondamentalement négative. Il partage la conclusion de Meinecke, dans *Die deutsche Katastrophe*, suivant lequel « dans l'activité directe de Bismarck lui-même il y avait quelque chose qui se trouvait aux confins de l'utile et du nuisible et qui, dans ses développements successifs, devait plutôt se révéler nuisible ». Et il ajoute que, tandis que la fondation des Etats nationaux français, anglais et russe fut avantagée par leur situation historique et géographique, « l'empire bismarckien, non pas avec des intentions inconsidérées et mauvaises, mais par suite de la catastrophe même que représente sa naissance, s'opposa dans une certaine mesure au développement séculaire de l'Europe, en le bloquant mais, de ce fait, en se nuisant avant tout à lui-même ». La cause fondamentale de l'impérialisme allemand est par conséquent identifiée avec la structure elle-même de l'Etat national créé par Bismarck. L'auteur néglige cependant complètement de se demander si une autre solution du problème de l'unification nationale eût été possible.

Cette analyse est suivie de quelques observations de saveur spenglerienne sur l'évolution qui fit suite à la catastrophe allemande et sur l'écroulement consécutif de l'Europe. Dans cette partie de son livre, qui est la moins convaincante, l'auteur décrit les caractéristiques fondamentales qu'il prête à la « monarchie universelle » russo-américaine et qui, en dépit des évidentes différences d'organisation, rapprocheraient les deux grandes puissances mondiales de l'empire wilhelmien.

s. p.

DAVID CAUTE, *The Left in Europe since 1789*, London, Weidenfeld and Nicolson, 1966, 256 pp.

David Cauter, fellow au *All Souls College* d'Oxford se propose dans ce livre de tracer les grandes lignes de l'histoire de la gauche européenne et d'analyser les problèmes qu'elle a dû affronter dans les phases successives de son développement.

Selon l'auteur, le seul élément commun à tous les mouvements de gauche en Europe, et qui permet par conséquent de les grouper sous une définition unique, est constitué de l'accent posé sur la souveraineté populaire soit, dans la première période, sous son aspect politique, soit, dans la seconde, sous son aspect économique.

Au-delà de cet élément commun, l'histoire de la gauche en Europe est une histoire de divisions et de luttes intérieures, tournant autour des alternatives de fond entre méthode révolutionnaire et méthode réformiste, démocratie et dictature, nationalisme et internationalisme.

Ce qui manque dans ce livre, c'est une analyse approfondie de la différence existant entre l'évolution de la gauche en Angleterre et sur le continent et, plus généralement, l'étude des rapports entre la structure de la gauche dans les différents pays et les régimes politiques de ceux-ci.

f. r.

RALF DAHRENDORF, *Gesellschaft und Demokratie in Deutschland*, München, R. Piper & Co. Verlag, 1965, 516 pp.

Ralf Dahrendorf analyse dans ce volume les causes qui, à son avis, ont toujours rendu impossible l'instauration d'une vraie démocratie en Allemagne. Il les décèle dans le caractère archaïque de la société allemande, dans laquelle l'industrialisation n'a pas réussi à faire disparaître les anciennes structures de la société et de l'Etat pré-libéraux.

C'est ce caractère qui conditionne les déséquilibres qui existent encore au sein de la société allemande, le degré poussé d'inégalité sociale, l'aversion pour le conflit dans la société (p.ex. le conformisme des syndicats) et dans la classe politique (l'inexistence d'une véritable opposition), le peu d'importance qu'assument, chez les citoyens, les valeurs publiques par rapport aux valeurs privées, la tendance des intellectuels à se tenir à l'écart de l'engagement politique.

Le livre est remarquable pour son courage et son absence

de préjugés. Il démasque bien des tabous allemands plus communs; il est par conséquent très utile pour comprendre l'état actuel de la société et de la politique en Allemagne, dont souvent on a un tableau faussé par le conformisme dominant.

Il est au contraire critiquable pour sa prétention d'identifier les causes des maux qu'il décrit exclusivement dans la société elle-même, sans tenir compte de l'influence exercée par la situation internationale de l'Allemagne dans le passé et le présent.

*f. r.*

## Les documents

### BILAN DE LA REVUE POUR LES ANNEES 1964 ET 1965

Selon l'engagement que nous avons pris envers nos lecteurs, nous publions le bilan de la revue, qui, cette fois, court sur deux années. Cela parce que des fascicules de 1965 ont paru avant le numéro 3-4 de 1964, et qu'il a été impossible d'établir deux comptabilités séparées.

#### RECETTES ET DEPENSES DU 1-I-1964 AU 31-XII-1965

##### RECETTES

Reste actif de l'exercice précédent	223.285 L.	1.512,88 F.
Abonnements	1.087.827 »	2.966,20 »
Vente d'arriérés et d'exemplaires au détail	47.730 »	
Publicité	108.050 »	
Contributions extraordinaires de la section M.F.E. de Pavie	539.850 »	
Recettes diverses	5.175 »	
De la rédaction lyonnaise à Pavie	87.000 »	

---

Total actif 2.098.917 » 4.479,08 »

*DEPENSES*

Impression de six numéros, dont deux doubles, total de 453 pages, tirage 1500 exemplaires	1.084.050 »	
Traductions	274.960 »	1.436,20 »
Dépenses postales (envois des fascicules, des circulaires, des paquets, etc...)	191.824 »	188,40 »
Enveloppes à en-tête pour l'envoi des fascicules et enveloppes et papier à en-tête pour l'envoi des circulaires	42.285 »	
Adressographe	67.926 »	
Dépenses pour le siège de la revue	189.020 »	
De la rédaction lyonnaise à Pavie		700,00 »
	<hr/>	
Total passif	1.850.065 »	2.324,60 »
Reste actif pour équilibrer	248.852 »	2.154,48 »
	<hr/>	
Total	2.098.917 »	4.479,08 »

---

Direttore responsabile Mario Albertini - Editrice Libera Associazione  
Il Federalista - Autorizzazione Tribunale di Pavia n. 117 del 18-4-1962 -  
Scuola Tipografica Figli della Provvidenza - Milano - Spedizione in  
abbonamento postale - Gruppo IV.